



LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 168

MONTRÉAL, LE VENDREDI 22 JUILLET 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Bousculade au PQ

Assez de vedettes pour deux conseils des ministres

La reprise de l'assemblée de mise en candidature du PQ dans le comté de Mercier illustre à merveille la grande faveur dont jouit le parti de Jacques Parizeau. Alors que les libéraux ont peine à combler les chaises vides et à attirer des candidats prestigieux, c'est la bousculade des vedettes péquistes au portillon électoral. Disette chez l'un, surabondance chez l'autre; morosité des libéraux, ferveur des souverainistes.

L'héritage du député-poète Gerald Godin — celui qui a battu Robert Bourassa en novembre 1976 — est si attrayant que pas moins de quatre candidats, dont deux très connus et jouissant d'appuis importants, ont voulu prendre sa relève. Des irrégularités ont été constatées, au point que, fait sans précédent depuis sa fondation, le PQ doit reprendre l'assemblée. C'est le genre de problème — trop grand enthousiasme pour les lendemains qui chantent, probablement — que le PLQ n'a pas eu à affronter cette année.

Cet incident déplorable met en relief le joyeux casse-tête que M. Parizeau devra résoudre si les électeurs lui sont aussi favorables, le jour du scrutin, que le prétendent les sondages. À la condition que ces messieurs dames soient tous élus, il pourra alors compter sur une imposante équipe formée de trois blocs importants: ceux qui tiennent le fort à l'Assemblée nationale depuis près de 20 ans ou qui y ont rejoint M. Parizeau depuis cinq ans; les anciens qui reprennent vaillamment du service; enfin, les recrues prestigieuses.

Le chef péquiste a déjà dit que l'ère des cabinets énormes était révolue et que son conseil des ministres ne compterait qu'une vingtaine de membres. Comme à l'heure actuelle, quoi. Toutefois, à en juger par les ministrables qui pullulent dans l'antichambre du pouvoir, M. Parizeau aura assez d'aspirants pour former deux cabinets complets dans la soucoupe volante du bunker de la Grande-Allée. Sans compter tous les autres qui, laissés pour compte, estiment d'ores et déjà qu'ils devraient accéder au saint des saints.

Qu'on en juge. Dans le désordre, sans priorité ou hiérarchie, le futur président de la république laurienne ne saurait oublier ses principaux acolytes à l'Assemblée, à savoir Guy Chevette, François Gendron, Jacques Brassard, Jean Garon, Jean-Pierre Jolivet, Rémy Trudel, Serge Ménard et Roger Bertrand. Quant à Pauline Marois, Louise Harel et Jeanne Blackburn, elles seront aussi indispensables que le premier député anglophone qui a osé défier sa communauté, Richard Holden.

Une constellation d'étoiles se bousculeront à la porte du «bunker»

M. Parizeau ne négligera sûrement pas, non plus, ceux qui ont franchi le calvaire du désert avec lui et repris du service sous sa houlette messianique. Aussi bien Denis Lazure que Jacques Léonard, revenus en 1989, ainsi que Bernard Landry et Camille Laurin voudront compléter leur longue croisade. Avec quelques jeunes loups qui font leurs dents, en voilà assez pour compléter un premier cabinet qui fasse le pont entre les générations, entre les «vieux» (victimes des sarscasses de M. Johnson) et les jeunes missionnaires.

Que dire maintenant de la pléthore de vedettes et de personnalités qui se voient déjà en haut de l'affiche et ne se pointent sûrement pas à Québec pour meubler l'arrière-ban ministériel. Une simple énumération, en vrac, fait ressortir que M. Parizeau aura l'embarras du choix. Avec l'arrivée de Jean Rochon (Charlesbourg) et de Réjean Thomas (Saint-Henri-Sainte-Anne), par exemple, il pourra compter sur trois générations de médécins avec des perspectives différentes et stimulantes.

L'apport des syndicalistes Monique Simard (Bertrand) et Diane Lavallée (Jean-Talon) sera certes fort précieux, encore qu'il sera intéressant d'observer l'émulation, voire la concurrence, entre les sociaux-démocrates et les «hommes d'affaires», tel Richard Le Hir, hier valeureux porte-parole des puissants manufacturiers, désormais candidat-vedette dans Iberville. Quant aux «élèves» du chef péquiste, Jean Campeau (Crémazie), Daniel Paillé (Prévost), Louise Beaudoin (Chambly), ils sont certes promis à un brillant avenir, autant que Rita Dionne-Marsolais (Rosemont) et Michel Rivard (Limoilou).

A cette liste, s'ajoutent encore les Paul Bégin (Louis-Hébert), Matthias Rioux (Matane), Sylvain Simard (Richelieu), Céline Signori (Blainville) David Cliche (Vimont), et autres poids lourds en devenir...

Pour certaines de ces étoiles, M. Parizeau a usé de son autorité morale et ouvert un large parachute. Son ascendant est tel que, dans la plupart des cas, ça marche. Mais il y a aussi des ratés. Il arrive que des militants se rebiffent et préfèrent un notable local — comme dans Beauce-Nord — ou que les électeurs ne se laissent pas impressionner par la stature du personnage. En ce sens, la déglée de Roger Nicolet, l'hiver dernier dans Shefford, a été amère. Être une vedette est un atout, certes, mais le parachute est aussi une arme à double tranchant.

Comme dit M. Parizeau, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais si, comme le claironne M. Landry, le PQ balaie tout sur son passage, «du boulevard Saint-Laurent à la mer», une constellation d'étoiles se bousculeront à la porte du bunker de la Grande-Allée pour la période supplémentaire, décisive...

MONTRÉAL

Exponova: des promoteurs au passé trouble

PAGE A 3



LES ACTUALITÉS

Les Inuits du Nunavik auront leur gouvernement

PAGE A 2



PLAISIRS

Hurler avec les loups

PAGE B 1

Les Québécois veulent du changement

Tous les indicateurs prédisent la défaite des libéraux; Chez les francophones, l'écart est de 25% en faveur du PQ

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Pour parvenir à renverser le courant et à se faire réélire, Daniel Johnson devra incarner davantage le changement, améliorer son image et proposer un programme électoral attrayant articulé autour du thème de l'emploi et des grandes préoccupations socioéconomiques.

La firme Sondagem a réalisé pour le compte du *Devoir*, de TVA et du *Globe and Mail* un sondage qui démontre qu'à moins d'un changement radical de stratégies et d'orientations politiques, le Parti libéral du Québec court à sa perte. Tous les indicateurs politiques recensés à travers cette enquête d'opinion publique prédisent la défaite des libéraux.

Il en ressort notamment que si des élections générales avaient eu lieu entre le 16 et le 20 juillet, les péquistes auraient remporté la très grande majorité des sièges de l'Assemblée nationale. Effectué auprès de 1003 Québécois, le sondage indique que l'écart entre les deux grands partis s'établit à plus de sept points. Le Parti québécois, qui pour l'instant incarne le changement, y recueille 51,3 % des intentions de vote, le Parti libéral 43,6 %, l'Action démocratique 3,1 %, le Parti Égalité 1,3 % et les autres partis 0,7 %, cela après répartition des 10,1 % d'indécis.

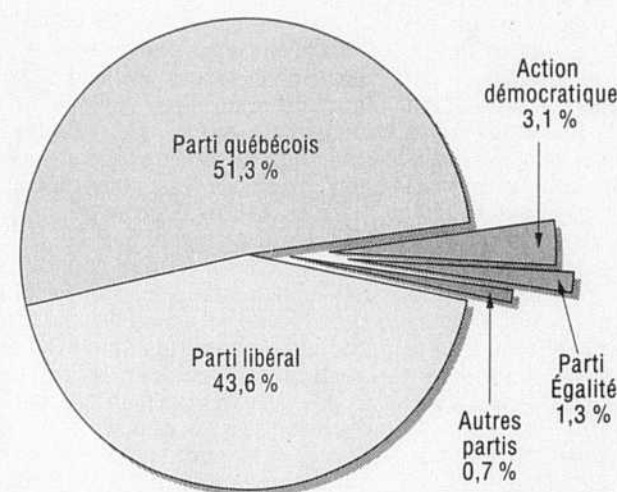
La donnée la plus significative a trait au fait que le PQ a sensiblement accru son avance chez les francophones, avec 54,9 % des intentions de vote, comparativement à 29,6 % en faveur du PLQ. Si cet écart de 25,3 % devait se maintenir jusqu'au 12 septembre, les seuls espoirs du PLQ reposeraient sur les comtés de l'ouest de Montréal et de l'Outaouais.

Toutefois, les libéraux pourront se consoler à l'idée que cette mouvance des tendances manque de solidité et n'est pas irréversible. Les sondeurs ont tenu à vérifier le degré d'imperméabilité de l'intention de vote. Or, une majorité des répondants (52,1 %) ont avoué qu'ils

VOIR PAGE A 10: CHANGEMENT

Sondage Le Devoir, TVA,
The Globe and Mail

INTENTIONS DE VOTE



VOIR AUSSI

- La méthodologie du sondage.....A 8
- Trois indésirables dans la campagne: Manning, Trudeau et Mulroney
- L'emploi, l'enjeu de tous les enjeux
- Le PQ aurait le mandat de préparer un référendum sur la souveraineté

Alors, c'est pour quand?

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Jeudi, vendredi, lundi, mercredi? Le premier ministre a déjoué à peu près tout le monde hier, y compris ses propres candidats et organisateurs, en ne déclenchant pas les élections générales pour le lundi 12 septembre. Aujourd'hui alors? C'est possible, encore qu'après le branle-bas général et le qui-vive médiatique inutile d'hier, personne n'est sûr de rien.

Pas même M. Johnson, probablement, qui s'amuse comme un petit fou à effeuiller la marguerite — ne boudons pas son plaisir, l'été est si court au Québec — jusqu'à la limite, comme c'est son droit le plus strict. De fait, il peut nous faire languir jusqu'au 11 octobre, pour un scrutin le 25 novembre.

A compter de lundi, toutefois, le compteur des quatre partielles annoncées pour le lundi 29 août se mettra à rouler, avec le début du recensement des électeurs. Des dépenses inutiles de plusieurs dizaines de milliers de dollars que, prévoit-on, un intendant prudent et rigoureux comme M. Johnson ne voudra pas encourir. Aujourd'hui, donc?

C'est ce que souhaitent ardemment les médias, surtout les grands réseaux électroniques, dont la lourde et dispendieuse panoplie est déployée depuis hier matin au parlement et dans les parages, en vue des bulletins spéciaux qu'ils prévoient diffuser dès que M. Johnson mettra fin à sa suspense. Des vedettes médiatiques d'outre-Outaouais se sont aussi pointées, mais d'autres, plus fûtées ou mieux infor-

VOIR PAGE A 10: QUAND?

Douche sur Montréal



PHOTO JACQUES GRENIER

DE VIOLENTS ORAGES se sont abattus hier sur la région montréalaise. La foudre a fait quelques blessés, des milliers de foyers ont été privés d'électricité et des routes ont été inondées. Détails en page A 10.

Au secours du Rwanda

Le Canada et d'autres pays augmentent leur aide

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

La situation catastrophique des réfugiés rwandais à Goma, au Zaïre, a forcé hier un début de mobilisation internationale pour leur venir en aide. Plus d'un million de Rwandais se sont réfugiés dans cette ville, où une épidémie de choléra fait maintenant rage. On estime que près de 25 000 personnes pourraient bientôt en mourir.

À Washington le président Bill Clinton a annoncé hier un accroissement immédiat du rôle des États-Unis.

À Ottawa, le gouvernement canadien a décidé d'augmenter sa contribution militaire et financière pour alléger les souffrances de la population au Rwanda.

La secrétaire d'État chargée de l'Afrique et l'Amérique latine, Mme Christine Stewart, a annoncé hier une aide de 10 millions \$ destinée aux réfugiés rwandais.

Les sommes allouées serviront notamment à fournir l'alimentation en eau potable, de la nourriture et des équipements sanitaires aux populations réfugiées au

VOIR PAGE A 10: SECOURS

VOIR AUSSI

- L'éditorial de François Brousseau: L'humanitaire désarmé.....A 8

Les autruches adorent le Bas-Saint-Laurent

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Il n'y a pas de zoo à Saint-Épiphan, près de Rivière-du-Loup. Pourtant, au détour d'un rang, l'œil du visiteur s'accroche, se surprend de voir gambader allégrement de grands oiseaux gris au long cou et aux pattes qui n'en finissent plus. Bec nerveux et yeux curieux, les autruches adorent le Bas-Saint-Laurent.

Même les gens du village ne sont pas encore habitués, depuis un an, à voir ces majestueux oiseaux de plus de neuf pieds. Dans un rang où ils roulaient à tombeau ouvert, ils ne peuvent maintenant s'empêcher de ralentir pour admirer les bêtes de Ghislain Morin, un gars de la région revenu d'Alberta il y a un an pour réaliser un projet des plus saugrenus.

Ghislain Morin complétait un baccalauréat en zoologie en Alberta il y a cinq ans et déjà, il rêvait d'élever des autruches. Il ne le pouvait cependant pas, puisque l'autruche avait un statut d'oiseau exotique. «Depuis deux ans, le gouvernement fédéral a décidé que l'autruche avait sa valeur commerciale», raconte Ghislain Morin.

Il n'en fallait pas plus au jeune homme qui s'est porté volontaire pour travailler dans des élevages d'autruches de l'Ouest canadien, histoire d'apprendre les secrets du métier. Il a également, pendant six mois, suivi une vétérinaire spécialisée dans ce type d'animal pour apprendre comment les soigner. L'an dernier, fin prêt, il a décidé de se lancer. Il est rentré chez lui, près de Rivière-du-

Loup, après dix ans d'absence. Les terres y sont abordables et l'aide familiale, abondante.

Ghislain Morin a donc acheté une terre, sur un magnifique site qui surplombe le Saint-Laurent qui coule à une vingtaine de kilomètres. Les subventions et l'aide monétaire ont cependant été difficiles à obtenir. Pionnier au Québec, les gens ne croyaient pas à son projet. Le jeune homme se plaint entre autres du peu de confiance que lui a accordé le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, qui «regarde aller les choses pour voir si ça va bien avant de faire quoi que ce soit».

«Je me suis fait traiter de fou, de bizarre. Il y avait beaucoup de commentaires positifs mais aus

VOIR PAGE A 10: AUTRUCHES

INDEX

Agenda B6
Avis publics B7
Classées A6
Culture B9
Économie A5
Éditorial A8
Le monde A7
Mots croisés A6
Les sports B7

MÉTÉO



Montréal
Chaud et humide.
70% de possibilité
d'averses ou
d'orages. Max: 31



Est du Québec
Chaud et humide.
70% de possibilité
d'averses ou
d'orages. Max: 30

Détails en A6

• LES ACTUALITÉS •

Après dix ans de négociations avec Québec

Les Inuits du Nunavik auront leur propre gouvernement

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Les Inuits habitant au nord du 55e parallèle — soit au Nord de Shefferville — auront leur propre gouvernement à compter de l'an prochain.

C'est ce que propose le gouvernement du Québec qui, après dix ans de négociations avec les représentants du Nunavik, a annoncé hier la conclusion d'une entente-cadre qui, en avril 1995, devrait conduire à la création d'un corps politique autonome dans cette région.

Le gouvernement Nunavik devra respecter l'autorité de l'Assemblée nationale. Et le territoire occupé par les Inuits demeurera territoire québécois.

Cette entente-cadre, négociée par l'ex-ministre fédéral Francis Fox et le porte-parole des Inuits, Simeonie Naluturuk, donnera aux Inuits, actuellement répartis dans une douzaine de petits villages, non pas de nouveaux pouvoirs mais une structure de gouvernement régional dans le but de faciliter le développement économique, social et culturel de la communauté.

Les écoles, les hôpitaux, l'administration municipale, le développement régional relèveront désormais d'un seul corps politique plutôt que de plusieurs organismes autochtones, comme c'est le cas depuis des années.

En d'autres mots, les Inuits, régis par la Convention de la Baie James et non par la Loi des Indiens, posséderont une structure politique créée à partir du regroupement, au sein d'une seule entité, des pouvoirs actuels assumés par la communauté. Ses pouvoirs sont délégués par

l'Assemblée nationale et seront élargis lors de la deuxième phase des négociations, qui pourrait commencer à l'automne 1995.

Pour le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, la création d'un gouvernement autonome à Nunavik s'explique par la nécessité pour le peuple inuit et les autres résidents du territoire «d'avoir un corps politique fort et efficace».

«Il fallait remédier au fait que le peuple du Nunavik ne possède aucun corps politique unificateur pour établir ses priorités et déterminer son avenir au sein du Québec et du Canada», précise-t-il. Pour sa part, le porte-parole des Inuits, Simeonie Naluturuk, voit dans cette entente un pas important vers la responsabilisation et la fierté politique. Un

nouveau partenariat qui, à ses yeux, facilitera et simplifiera la participation des résidents du Nunavik aux institutions politiques, en plus d'augmenter leur compréhension et leur contrôle de ces institutions.

L'entente-cadre stipule que la future Assemblée du Nunavik devra être non ethnique et avoir juridiction sur tout le territoire québécois au nord du 55e parallèle, à l'exception des terres crie et naskapie.

L'Assemblée sera créée à partir du regroupement des organismes existants — en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois — dans la mesure, précise le ministre délégué aux Affaires autochtones, «où il sera possible et souhaitable d'intégrer leurs compétences et leurs responsabilités». L'entente-cadre prévoit que la population de Nunavik devra se prononcer sur l'accord final — qui devra être conclu avant mai 1995 — avant sa ratification.



Christos Sirros

De la dynamite en haute mer: la pêche commerciale

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La pêche commerciale en haute mer est devenue un sujet très explosif. Les sept capitaines-proprétaires de bateau de pêche de Rivière-au-Renard maintiennent leur stratégie de défier la décision du ministre fédéral, Brian Tobin, qui a voulu hier justifier la fermeté qu'il a maintenant l'intention de mettre en pratique, en soutenant que la crédibilité du Canada serait mise en cause sur la scène internationale s'il laissait «une poignée de pêcheurs québécois et terre-neuviens pêcher le turbot», dont il vient de réduire le quota de 75 %.

Les pêcheurs gaspésiens qui défient le ministre lui reprochent au contraire de les priver d'une ressource qu'il laisse à des flottes venues d'autres pays. «D'ici le mois de septembre, ces pays étrangers auront capturé des dizaines de milliers de tonnes de flétan noir (turbot) alors que nous, nous réclamions un quota de 1500 tonnes afin de survivre», déclare Réginald Cotton, président de l'Association des capitaines-proprétaires de la Gaspésie.

Si chacun reste sur ses positions, il y aura donc bientôt des arrestations sur la côte du Labrador, où les pêcheurs ont toujours l'intention de se rendre pour pêcher les poissons interdits par le ministre fédéral. Les sept navires gaspésiens vont se regrouper à Blanc-Sablon avant de repartir ensemble vers Black Tickle sur la côte du Labrador.

A Saint-Jean (T.-N.), les fonctionnaires fédéraux mettent en place un programme de surveillance, non seulement à l'intention des Gaspésiens, mais aussi pour une quinzaine d'embarcations terre-neuviennes qui voudraient contester le quota.

Par ailleurs, une station de radio de cette province a diffusé une rumeur à l'effet que six dragueurs de pétoncles du Massachusetts s'en venaient vers les grands bancs de Terre-Neuve. Un fonctionnaire canadien, Leo Strowbridge, a soutenu que la pétoncle est une

espèce sédentaire qui a besoin du fond marin pour se déplacer et qu'en vertu de la loi internationale, une telle espèce tombe sous la juridiction exclusive du pays côtier, même au-delà de la zone des 200 milles. Un porte-parole des pêcheurs américains, Howard Nickerson, de New Bedford, aurait pour sa part déclaré à la *Canadian Press*: «Nous ne recherchons pas une confrontation avec le Canada, nous recherchons seulement des pétoncles et des poissons.» Quoi qu'il en soit, les bateaux américains n'avaient pas encore quitté leur port hier après-midi.

Pêcheurs espagnols et français

La pêche commerciale suscite aussi des conflits ailleurs. La semaine dernière, des pêcheurs espagnols et français ont voulu régler leurs différends par la violence: une embarcation espagnole a même foncé sur le bateau français avant de s'en emparer après la suite du personnel de bord. Le conflit a eu des échos jusqu'au plus haut niveau des deux gouvernements.

Ici, le cas des pêcheurs gaspésiens provoque également des réactions sur le plan politique. Par exemple, hier midi, Marcel Landry, député de Bonaventure et porte-parole de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, somrait le ministre des Pêches du Québec, Yvon Picotte, «d'intercéder dans les plus brefs délais auprès de son homologue fédéral afin d'éviter qu'un affrontement aux conséquences imprévisibles résulte du refus injustifié d'Ottawa».

Quelques heures plus tard, M. Picotte réitérait sa surprise et sa déception face à la décision de M. Tobin. «Il est inadmissible et paradoxal que le gouvernement fédéral fasse ainsi volte-face alors que nos pêcheurs ont procédé de bonne foi à des investissements importants», ajoutait M. Picotte, qui s'oppose à l'exclusion des pêcheurs québécois de la pêche au turbot.

M. Tobin a reconnu par ailleurs que sa décision n'est pas populaire, mais qu'il l'a prise pour la protection de la ressource. «J'ai décidé de me faire le porte-parole des poissons», a-t-il lancé sur une note humoristique dans une entrevue accordée à la *Presse canadienne*.

Bienvenue aux dames...

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

«Bienvenue aux dames». C'est le leitmotiv de la plupart des tavernes de nos jours et particulièrement en ce 22 juillet, date à laquelle les femmes obtenaient le droit d'accès aux tavernes pour étancher leur soif de houblon et satisfaire leur curiosité, il y a 13 ans. Mais la gent féminine n'a pas toujours été la bienvenue dans ces repères de mâles, un des derniers bastions de la discrimination sexuelle.

«Avant, il y avait une loi des tavernes et les femmes n'étaient pas les bienvenues. Les bonshommes venaient se cacher de leur femme ici», se rappelle André Lafrance, serveur à La Patrie.

À l'aube des années 80, c'est un projet de loi provinciale qui a mis fin à la discrimination et fait basculer l'ordre établi dans les tavernes en autorisant l'entrée des femmes. En commission parlementaire, l'Assemblée nationale s'était lancée dans un débat houleux. Le dépu-

té libéral Lucien Caron avait déclaré avec audace que «les hommes vont parfois à la taverne pour avoir la paix et ne pas avoir la femme qui suit derrière».

La ministre d'État à la Condition féminine, Lise Payette, avait vertement critiqué la «tradition des tavernes» et rabroué le député Caron et ses homologues qui toléraient cette discrimination.

Le 22 juillet 1981, les femmes ont obtenu le droit d'accès à la plupart des tavernes. Les débits établis avant 1979 conservaient toujours le privilège de refuser l'accès aux femmes, mais ce cas d'exception a pris fin quand l'admission des femmes a finalement été élargie à toutes les tavernes en 1986.

La clientèle féminine n'a cependant pas empêché les tavernes de toucher le fond du baril. Ces hauts lieux du culte du houblon sont en voie de disparition. En 1989, il y avait 709 tavernes au Québec et aujourd'hui, il n'y en a plus que 196, dont la moitié sont situées dans la région de Montréal.

Ciel déboussolé en France

LE DEVOIR

Les aéroports du sud de la France, soit ceux de Nice, Lyon et Marseille, fonctionnent au ralenti depuis cette nuit à la suite d'une grève qui pourrait déclencher le syndicat des aiguilleurs de l'air d'Aix-en-Provence.

Le débrayage pourrait durer jusqu'à dimanche soir. Les voyageurs devant s'envoler pour ces destinations doivent communiquer avec leur agence de voyage afin de savoir si leur avion sera ou non en retard. La priorité dans les aéroports français sera toutefois donnée aux vols long courrier.

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI CONNAÎT LA MUSIQUE. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR), vous manifestez votre appui à un quotidien qui sait orchestrer l'information. Un beau quotidien qui bat au rythme de la culture d'aujourd'hui.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

MONTREAL

Projet Exponova

Des promoteurs au passé trouble

«Après l'expérience du Dinosaurium, la Ville doit se montrer prudente»

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Deux des promoteurs du projet de mégaparc d'amusement Exponova sont également à l'origine du développement d'un centre commercial situé aux États-Unis, Scottsdale Galleria, qui a fait faillite l'année dernière.

Amram Knishinsky et Rubin Stahl sont aujourd'hui partenaires dans l'entreprise américaine Arizona Joint Venture qui, avec la compagnie montréalaise Devencore et DI Design Consultants Limited des États-Unis, a proposé à la Ville de Montréal la transformation de La Ronde en un parc thématique ouvert durant toute l'année. Le projet nécessiterait des investissements de 300 millions de dollars.

«Ça soulève de sérieuses questions. Après l'expérience du Dinosaurium — dont le promoteur a été incapable de rencontrer ses obligations financières —, la Ville doit se montrer particulièrement prudente», a déclaré hier Marvin Rotrand,

conseiller de la Coalition démocratique de Montréal. C'est ce parti d'opposition qui a payé l'entreprise Public Interest Research pour effectuer des recherches sur la crédibilité des promoteurs d'Exponova.

Cette analyse révèle également que Arizona Joint Venture ne détient aucun permis d'exploitation ni de permis pour percevoir des taxes. Cette entreprise est une filiale d'Aquarium Holdings L.C. dont la société-mère, Damar International, fait l'objet de cinq poursuites (dont on ignore la nature) de la part d'Irving Trust International Bank.

«Nous devons nous préoccuper de l'avenir du parc des Îles. Ce projet circule à la Ville sans transparence alors qu'il s'agit en quelque sorte de la privatisation du tiers de l'île Sainte-Hélène», s'inquiète M. Rotrand.

Pour le maire Jean Doré, ces craintes sont injustifiées puisque Exponova ne doit recevoir aucun investissement public. «Qui dans le domaine des affaires n'a pas, dans certains cas, fait faillite puis rebondi?», a répliqué M. Doré, qui dit avoir

appris le passé de MM. Knishinsky et Stahl il n'y a que quelques jours.

Le maire Doré ajoute que le Comité exécutif n'a pour le moment pris aucun engagement, sinon celui d'autoriser les promoteurs à faire les études nécessaires pour appuyer leur projet. «Ce qu'on a dit, c'est qu'on est prêt à envisager la transformation d'un parc en un parc permanent. Mais à condition que toute une série d'éléments nous soient prouvés, y compris la solidité financière des propositions et le *backing* financier, ce qui n'est pas prouvé pour l'instant», a reconnu M. Doré.

Malgré l'alarme sonnée par le conseiller Rotrand, qui promet d'ailleurs un débat lors l'assemblée du conseil municipal le 8 août prochain, le maire montréalais croit toujours à la faisabilité d'Exponova. «Je continue de penser que pour le site de la Ronde, proprement mis en valeur dans un concept original, il y a un marché dans l'est du continent nord-américain pour un parc thématique permanent capable de revitaliser et d'ajouter à l'industrie touristique», a commenté Jean Doré.

Marie-Chantale Desjardins a été assassinée

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Marie-Chantale Desjardins, 10 ans, a bel et bien été assassinée. C'est ce qu'a confirmé en fin d'après-midi, hier, le rapport préliminaire d'autopsie qui a établi que l'enfant est mort des suites d'une asphyxie par strangulation ou par suffocation. Elle aurait aussi probablement été agressée sexuellement, les organes sexuels de la fillette portant des contusions.

Le docteur Bourgault, du Laboratoire de médecine légale de Montréal, a toutefois précisé qu'il devrait faire des analyses supplémentaires afin de confirmer de manière certaine la cause et les circonstances de la mort. Il a toutefois pu établir que le décès de la fillette remonterait à lundi, soit deux jours après sa disparition.

Les parents de Marie-Chantale Desjardins avaient signalé sa disparition samedi soir, vers 22 heures. Ils pensaient alors à une fugue, la petite ayant menacé sa mère de partir. Elle aurait fort mal réagi au déménagement de la famille de Blainville à Sainte-Thérèse et à l'aménagement avec le nouveau conjoint de sa

mère. Et c'est vers les amis de son ancien quartier que s'étaient tout d'abord tournées les recherches des policiers. En vain. Une armée de bénévoles s'étaient alors joints aux policiers de Sainte-Thérèse et aux enquêteurs de la Sûreté du Québec pour ratifier les environs.

Le corps de Marie-Chantale Desjardins a été retrouvé mercredi midi par une amie de la famille qui se trouvait parmi les bénévoles. Il gisait dans un boisé à l'arrière de la Place Rosemère, à environ un kilomètre de la maison familiale. Ce centre commercial se situe aux abords de l'autoroute 640, et c'est dans un boisé qui borde la même autoroute, à une vingtaine de kilomètres de là, qu'a été retrouvé il y a deux semaines le corps d'une autre jeune fille, violée et assassinée, Mélanie Cabay.

Hier, tout le monde y voyait plus qu'une coïncidence. Une analogie fortuite, estime toutefois l'agent Luc Gadoury, de la Sûreté du Québec. «Il n'y a pas assez d'éléments disponibles pour faire de telles extrapolations», dit-il.

La jeune Marie-Chantale Desjardins a été vue pour la dernière fois samedi après-midi, dans une arcade de jeux de la rue Turgeon, au centre-ville de Sainte-Thérèse.

Le marché Maisonneuve fera peau neuve

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le marché Maisonneuve s'apprête à se refaire une beauté au coût de 3 millions\$. Ce coup de

barre pour ce marché public qui accuse un déficit annuel depuis plusieurs années, s'effectuera dans le cadre du programme national de réfection des infrastructures.

Comme l'annonçait *Le Devoir* en février dernier, le projet prévoit la construction d'un édifice permettant l'établissement d'un marché ouvert à l'année, comprenant une douzaine de boutiques (fromagerie, boulangerie, boucherie, poissonnerie) et 40 emplacements extérieurs.

Les gouvernements québécois et canadien investiront chacun 667 000 \$, provenant du volet IV (projet en incidence urbaine) du programme d'infrastructures.

La Corporation de gestion des marchés publics de Montréal, de qui relève la gestion des marchés Jean-Talon, Atwater, Saint-Jacques et Maisonneuve, ainsi que les marchés de quartier

que l'on retrouve aux abords des stations de métro, financera le tiers du financement requis pour le bâtiment, soit 667 000 \$.

Vient s'ajouter 1 million \$ pour les améliorations locatives (les équipements pour les boutiques par exemple) qui seront payées par les commerçants eux-mêmes.

Il s'agit pour la Corporation d'un projet de revitalisation majeur - le marché Maisonneuve a enregistré un déficit de 200 000 \$ l'an dernier. Au moment du transfert de gestion des marchés publics par la Ville de Montréal en juin 1993, Denis Brasseur, directeur général de la Corporation s'engageait d'une part à renouer les services, et d'autre part, d'agir comme un acteur économique dans chacun des quartiers.

Cet investissement devrait d'ailleurs permettre de créer 30 emplois durant les travaux de construction — qui doivent débuter le 15 octobre pour se terminer au printemps — et 100 autres emplois dans la moitié, de façon permanente.

Urgences-Santé gagne la première manche

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Urgences-Santé a gagné hier une manche importante dans la bataille qui l'oppose à ses techniciens ambulanciers. La Cour supérieure a accordé à l'employeur une injonction interlocutoire qui oblige le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers (RETAQ) à compléter et remettre les formulaires essentiels au bon fonctionnement de l'entreprise.

Le RETAQ devra remettre à Urgences-Santé tous les formulaires AS-811 qu'il garde en sa possession depuis le 5 mai dernier. La retenue de ces formulaires essentiels à la facturation privait l'employeur d'une somme de 3,5 millions de dollars.

Dans sa décision, le juge de la Cour supérieure Georges Audet a statué «qu'en omettant de remplir ou de remettre les formulaires essentiels au bon fonctionnement de l'entreprise, les techniciens agissent non seulement en violation de leur contrat de travail, mais ils contreviennent aussi à la Loi sur le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux (loi 160)».

Actions à entreprendre

Une assemblée extraordinaire de l'exécutif du RETAQ aura lieu aujourd'hui pour décider des actions à entreprendre. Mais déjà, le RETAQ accuse Urgences-Santé de jeter de l'huile sur le feu. «On est convaincu que l'employeur n'est pas intéressé à négocier et qu'il a tout simplement voulu gagner du temps. C'est les avocats qui mènent Urgences-Santé. Ils suggèrent que ce n'est pas une bonne idée de négocier avec le syndicat», soutient Claude Lemay, vice-président du RETAQ.

L'injonction interlocutoire met temporairement fin aux moyens de pression utilisés par le RETAQ, au grand dam de Claude Lemay. «On n'est pas content. Ce n'est pas avec une injonction que les problèmes d'Urgences-Santé vont se régler. L'injonction ne rendra pas les véhicules en meilleur état et les gens plus heureux de travailler ici».

Claude Lemay n'écarter pas l'hypothèse que de nouveaux moyens de pression soient adoptés. «S'il n'y a pas de moyens de pression à Urgences-Santé, il n'y a rien qui se passe. Il est fort probable que l'on continue à en faire, mais nos instances en décideront».

Le RETAQ a toujours prétendu que les ambulanciers maintenaient la qualité des services essentiels offerts à la population en dépit des moyens de pression. Un constat nié par le juge Audet. En retenant les formulaires AS-811, les techniciens ambulanciers retardent la facturation. «Plusieurs usagers se plaignent, car s'ils ne sont pas facturés en temps utile par Urgences-Santé, ils ne pourront réclamer cette dépense de leur assureur dans le délai requis», stipule dans sa décision le juge Audet. Il estime que «les agissements du RETAQ et ses membres affectent sérieusement les opérations d'Urgences-Santé et constituent même un risque pour la santé financière de l'entreprise».

Le RETAQ est lié à Urgences-Santé par une convention collective en vigueur jusqu'à l'année prochaine. Les techniciens ambulanciers exercent des pressions sur l'employeur dans le but d'améliorer les horaires de travail, mais Urgences-Santé a quitté la table des négociations le 29 juin dernier devant l'intransigeance du RETAQ, réticent à abandonner ses moyens de pression.

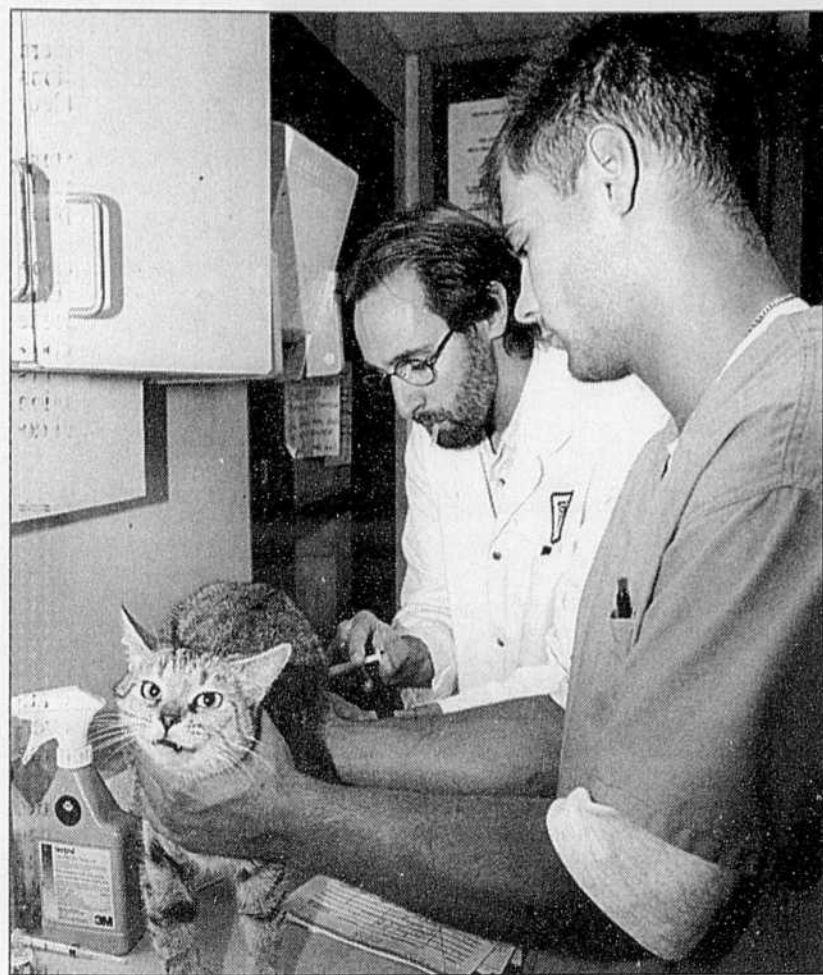


PHOTO JACQUES GRENIER

Un vétérinaire hier en pleine action: prouver son engagement.

Alors que la menace de fermeture se précise

Les employés de la SPCA toiletent d'urgence les animaux

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Alors que la Société de prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) menace toujours de fermer ses portes, faute de fonds, ses employés syndiqués ont occupé «positivement» hier matin les locaux de l'organisme, tentant ainsi de prouver leur engagement envers les animaux et envers l'organisme.

Pendant trois heures, hier matin, ils ont donc procédé à un nettoyage en règle des lieux, s'occupant à les désinfecter en profondeur, à mettre de l'ordre dans l'inventaire, à toiletter d'urgence des animaux qui en avaient besoin, etc.

Selon le président du syndicat des employés de la SPCA, ce sont des tâches qui auraient dû être accomplies au cours des dernières semaines.

Vers 9h30 hier matin, quatre ou cinq policiers sont intervenus auprès des employés, à la demande d'un représentant de la direction, pour que ceux-ci ôtent les chaînes qu'ils avaient posées sur les portes du refuge.

A partir de ce moment, les portes ont été ouvertes toute la journée, permettant ainsi à la direction, aux bénévoles et au grand public d'accéder aux locaux de l'organisme.

Depuis lundi, 17 des 45 employés syndiqués de la SPCA ont été mis à pied par le nouveau conseil d'administration, constitué de 16 membres, en fonction depuis le mois de mai dernier. Le versement du salaire des employés de la SPCA de Montréal accuse un retard de deux semaines.

À la succursale lavalloise de la SPCA, ce sont 13 employés qui ont été mis à pied pour des raisons monétaires. Pour pallier à cette crise économique, la nouvelle direction recrute des bénévoles et fait appel à la charité des citoyens.

Selon Alex Wolfe, le nouveau directeur général de l'organisme, la SPCA est présentement endettée de 1,5 million de dollars.

Elle accumule un déficit de quelque 100 000 dollars par mois.

Selon M. Wolfe, l'organisme ne peut donc tout simplement plus maintenir les salaires et les avantages sociaux qu'il offre présentement à ses employés.

Sous cette nouvelle administration, la société a pris un certain nombre de décisions, notamment, selon le syndicat des employés, celle de limiter les cas d'euthanasie aux cas de maladie très grave, et celle d'embaucher des bénévoles pour procéder à l'entretien du refuge.

Selon Steve Monfette, plusieurs de ces décisions constituent une ingérence du conseil d'administration dans le fonctionnement de la boîte.

Par ailleurs, le médecin vétérinaire en chef de l'endroit, le Dr Michel Pepin, a demandé à la direction de reconnaître l'épidémie virale qui affecte présentement bon nombre d'animaux accueillis par l'organisme.

Hier, environ 250 animaux étaient toujours «détenus» à la SPCA.

Selon le Dr Pepin, s'il est normal que tant d'animaux soient logés en même temps, il n'est pas normal qu'une telle quantité d'entre eux soient malades.

M. Wolfe argue pour sa part que la SPCA procède régulièrement à l'euthanasie de 40 % des animaux qu'elle accueille. Selon le Dr Pepin, 35 000 des 50 000 animaux qui ont été confiés à la SPCA au cours de la dernière année ont été euthanasiés.

«Mais qu'est-ce qu'on aurait fait de tous ces animaux, autrement?», demande-t-il.

La SPCA a recours à la pratique de l'euthanasie à la demande du propriétaire de l'animal, quand un animal est malade et lorsque les animaux ne sont pas réclamés.

M. Wolfe estime également, pour sa part, que le fait d'euthanasier des animaux sous le regard d'autres animaux est un geste de cruauté. «Charité bien ordonnée commence par soi-même», dit-il.

Quatre personnes happées par des automobilistes

PRESSE CANADIENNE

Deux personnes reposent entre la vie et la mort, à Montréal et Laval, et deux autres sont mortes, en Estrie, après avoir été happées par des automobilistes mercredi.

Une jeune fille de 16 ans est ainsi maintenue en vie artificiellement après avoir été fauchée par un véhicule peu avant minuit à Montréal, coin De Lorimier et Bellechasse.

Selon les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, l'accident s'est produit alors que l'adolescente et une amie ont entrepris de traverser la chaussée malgré le feu rouge. Le conducteur, qui n'aurait pas eu le temps de les éviter, n'est aucunement blâmé par les policiers.

L'autre accident s'est produit à Laval lorsqu'une femme de 42 ans qui circulait à vélo a été happée par un automobiliste. La victime a subi de multiples fractures et repose dans un état grave à l'hôpital.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 988-8408
La maîtrise des intangibles

La Grosse Pastèque
(Il Grande Cocomero)
un film de FRANCESCA ARCHIBUGI
LE DEVOIR
ROMANE BOHRINGER ELSA ZYLBERSTEIN
UN FILM ÉCRIT MARTINE DUGOWSON
ET RÉALISÉ PAR DUGOWSON
tannenbaum
mina
CENTRE-VILLE 849-FILM
2001 Université de Montréal

À surveiller samedi le 20 août : CAHIER ÉDUCATION
RÉUSSIR L'ÉCOLE
Parution: Samedi le 20 août
Tombée publicitaire: Vendredi le 12 août
Pour réservation publicitaire, (514) 985-3316
Télé.: (514) 985-3390 1-800-363-0305

LE DEVOIR
C'est un rendez-vous dans
LE DEVOIR

LE DEVOIR

POLITIQUE

Trois indésirables à l'élection

Les Québécois ne veulent surtout pas voir Manning, Trudeau et Mulroney

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les Québécois ne veulent pas voir les hommes politiques de l'extérieur du Québec s'immiscer dans les prochaines élections québécoises. Au haut de leur liste d'indésirables figurent les Mulroney, Trudeau et Manning. Seuls Lucien Bouchard et Jean Charest obtiennent leur clémence.

En effet, des résultats du sondage TVA-Le Devoir-The Globe and Mail démontrent que les électeurs n'ont cure des conseils venus d'ailleurs. Les derniers jeux de coulisseries d'ex-politiciens lors des épisodes de Meech et de Charlottetown semblent leur être restés dans la gorge.

Au palmarès des indésirables, c'est curieusement l'ex-premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, qui figure au haut du peloton des mal-aimés. Plus de 83 % des répondants ne veulent pas du tout que ce dernier

participe activement à la prochaine campagne.

C'est ensuite M. Preston Manning, chef du Parti réformiste, et l'ex-premier ministre du Canada, Pierre-Elliott Trudeau, qui soulèvent le plus d'opinions négatives, 74 % des gens ne voulant rien entendre d'eux. M. Manning, qui vient tout juste d'ouvrir un bureau au Québec, ne sera visiblement pas le bienvenu au cours de la prochaine campagne.

Quant au premier ministre Jean Chrétien qui, lui, n'a pas caché ses intentions de jouer un rôle dans la campagne québécoise, jusqu'à 32 % des gens interrogés souhaitent «assez» ou «beaucoup» qu'il intervienne.

Au rang des indésirables, les Québécois ciblent aussi l'ex-premier ministre Robert Bourassa, que six répondants sur dix ne souhaitent pas voir se mêler de la campagne. Toutefois, une mince proportion de 15 % des personnes aimeraient «assez» le voir prendre

part à l'actuel débat électoral.

A l'autre bout du spectre, on remarque tout au contraire que les Québécois sont assez favorables à l'intervention de M. Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois. Plus de la moitié des personnes interrogées souhaitent «assez» ou «beaucoup» que le chef bloquiste occupe un coin de la scène électorale au cours des prochains mois. Malgré cette popularité, le tiers des gens croient tout de même que M. Bouchard devrait s'abstenir de participer à cette joute politique.

Fait étonnant, la faveur des Québécois se porte aussi sur Jean Charest, le nouveau chef du Parti progressiste-conservateur du Canada, que 52 % des électeurs souhaiteraient voir «assez ou beaucoup» impliqué dans la bataille électorale. Seul Québécois à avoir survécu à la vague libérale de l'automne dernier, M. Charest semble faire partie de ces rares personnalités politiques à qui les Québécois accordent le droit de se mêler de leurs affaires.



Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, était hier en tournée dans le comté de Charlebourg où se présentera le candidat-vedette du PQ, Jean Rochon.

Souveraineté: on y perd son latin

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Tout en jugeant que le but de la prochaine élection est avant tout de choisir un bon gouvernement, les Québécois estiment majoritairement (45,7 %) que si le PQ remporte la victoire, il aura automatiquement le mandat d'enclencher le processus d'accession du Québec à la souveraineté. Alors que 42,1 % rejettent cette prétention.

Le sondage réalisé par Sondagum pour le compte du Devoir, de TVA et du Globe and Mail démontre que face à la complexité de cette notion d'enclenchement, les gens y perdent leur latin.

Quelle est leur compréhension de l'expression «enclencher le processus d'accession à la souveraineté»? 56,5 % répondent qu'il s'agit, rien de plus, de préparer le référendum, alors que 43,5 % y voient l'amorce immédiate de l'accession à la souveraineté.

Le sondage témoigne à cet égard d'une certaine dose de fatalisme. Comme s'ils tenaient pour acquis que le PQ fera à sa guise une fois qu'il aura pris le pouvoir, une forte majorité de Québécois (60,7 %) sont d'avis que «de toute façon, on va le faire», c'est-à-dire enclencher le processus d'accession à la souveraineté.

Un peu dans le même cercle de réflexion, un autre thème divise les Québécois: celui des relations fédérales-provinciales. 35,3 % estiment que ces rapports se sont détériorés, 10 % estiment qu'ils se sont améliorés et 54,6 % soutiennent qu'ils sont demeurés les mêmes.

Pour que le Québec parvienne néanmoins à tirer profit de la situation, quelle approche devrait-il privilégier? À ce propos, 47,1 % des Québécois croient qu'il serait plutôt souhaitable d'élire un gouvernement «qui chercherait toujours à s'entendre avec le gouvernement fédéral».

En contrepartie, 43,2 % estiment qu'il faudrait plutôt à Québec un gouvernement «qui chercherait à défendre les intérêts du Québec». Alors que 9,7 % souhaitent que le prochain gouvernement privilégie à l'endroit d'Ottawa un mariage de ces deux types d'approche.

Le PQ sera partout

Québec (PC) — Au cours de la prochaine campagne électorale, l'organisation du PQ fera sentir sa présence sur tous les fronts, et mettra à contribution son allié fédéral, le Bloc québécois, de même que tous ses candidats-vedettes qu'il a l'intention de faire voyager en même temps que le chef Jacques Parizeau. Pour s'assurer que son message sera entendu dans tous les coins du Québec, dans tous les médias locaux autant que nationaux, le PQ a innové en mettant sur pied ce que le grand patron de l'organisation Pierre Boileau appelle «les tournées en triangle».

«Pendant que M. Parizeau sera dans une région avec les candidats locaux, a expliqué M. Boileau au cours d'une entrevue, une autre équipe composée de cinq à six candidats, dont une ou deux vedettes, sera dans une autre».

«A ces deux équipes de tournée s'ajoutera évidemment celle dirigée par le chef du Bloc, M. Lucien Bouchard, qui se retrouvera dans une troisième région», a-t-il précisé.

L'emploi, l'enjeu de tous les enjeux

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Une majorité impressionnante de Québécois croit que l'enjeu majeur des prochaines élections devrait être l'emploi et tout ce qui s'ensuit. L'emploi d'abord, l'emploi avant tout.

Invités à donner un ordre de priorité aux enjeux qui, en toute logique, devraient nourrir le prochain débat électoral, plus de 92 % des Québécois placent le marché du travail aux premières loges.

Cette réponse ne surprend guère quand on constate que 57 % des répondants estiment que le Québec «va très ou plutôt mal». Un brin d'optimisme subsiste tout de même chez 40 % des personnes qui croient que le Québec va «plutôt bien».

Tout de suite après l'emploi, les Québécois souhaitent vivement entendre parler de formation de la main-d'œuvre et de santé, révèle le sondage TVA-Le Devoir-The Globe and Mail.

Pour près de 81 % des électeurs, la question de la formation de la main-d'œuvre constitue en effet un enjeu de taille et fait partie des sujets «très importants» ou «assez importants», sinon incontournables, de la prochaine élection.

Il semble très clairement que la santé préoccupe presque tout autant

la population. Pas moins de huit personnes sur dix sont d'avis que les questions rattachées aux services de santé devraient être au cœur de la prochaine campagne électorale.

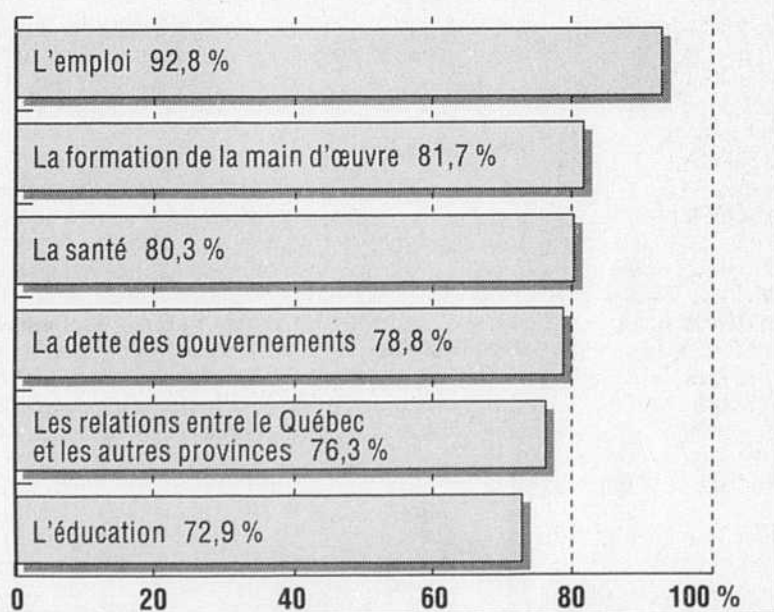
Tout ce qui a trait à la dette n'est pas sans inquiéter les Québécois qui accordent à cette question une quatrième place dans le palmarès de leurs priorités. Enfin, l'éducation se taille aussi une place de choix, suscitant l'intérêt d'au moins 72 % des gens interrogés.

Par contre, la question des relations entre le Québec et les autres provinces laissent les Québécois de glace. Les relations interprovinciales arrivent en queue de peloton des enjeux électoraux suggérés aux répondants. En effet, seulement 43 % des gens sondés estiment qu'il s'agit d'un des points «très importants» de la bataille électorale qui s'amorcera sous peu.

Même si leurs intérêts et leurs préoccupations sont plus que limpides, les Québécois ont malheureusement la vive impression qu'il ne sera pas question «des vrais problèmes» dans le combat que se livreront les deux principaux partis.

À la question: «Pensez-vous que ces élections vont traiter des vrais problèmes du Québec?», pas moins de 67 % des répondants interviewés par Sondagum ont répondu par la négative.

LES ENJEUX DE L'ÉLECTION



Parizeau: «On s'est mis en campagne»

Québec (PC) — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a clairement indiqué, hier, qu'il n'a pas l'intention «de sonder les reins et le cœur» du premier ministre Daniel Johnson pour tenter de savoir quand, effectivement, il déclencherait l'élection et a aussi affirmé que de toute façon, il est déjà en campagne électorale.

«Nous, on s'est mis en campagne, a-t-il dit, nous sommes dedans, ça coule et il (M. Johnson) les déclenche quand il le voudra».

Quant aux hésitations du premier ministre, elles le font sourire. «M. Johnson s'accroche sans doute à une illusion, a-t-il affirmé, mais je ne sais pas à laquelle».

M. Parizeau rencontrait les résidents, dirigeants et employés du Centre hospitalier de Saint-Jean-Eudes dans Charlebourg en compagnie de son épouse, Lisette Lapointe, et de son candidat dans cette circonscription, le Dr Jean Rochon, lorsqu'il a avoué s'attendre à une autre campagne de peur de la part de ses adversaires politiques.

Le chef péquiste a rappelé que dans le cas du Parti québécois, les campagnes passées n'ont jamais été très faciles et que les déclarations visant à effrayer les électeurs ont toujours été très utilisées avec plus ou moins de succès par

les adversaires de la souveraineté.

M. Parizeau a retenu que cette stratégie de la peur a fonctionné en 1970, un peu moins en 1976 lorsque le PQ a été porté au pouvoir, un peu plus en 1980 lors du premier référendum et évidemment pas du tout à la dernière élection fédérale de 1993 alors que les Québécois ont envoyé 54 députés souverainistes à Ottawa.

«Cette fois-ci, a-t-il dit, il y aura encore une campagne intense de peur, cela a déjà commencé. On nous accuse de tous les maux, dont la baisse du dollar américain face au yen japonais, mais je ne suis pas sûr que ça va marcher».

M. Parizeau a souligné que toutes ces peurs sont généralement lancées dans des déclarations stupides et il se proposait bien, hier, de profiter de toutes les occasions pour les relever pour ce qu'elles sont: «des stupidités».

Devant la soixantaine de patients et résidents du Centre hospitalier, qui l'ont très bien reçu ainsi que son candidat, le Dr Rochon, M. Parizeau a parlé d'élection historique.

«Cette fois-ci, a-t-il précisé par la suite, nous disons que si les gens nous font confiance, nous allons tout de suite travailler à la relance de l'économie par la mise en place de mécanismes dont on a besoin pour la réaliser».

Irrégularités dans Mercier

Sciortino est d'accord, il faut reprendre le vote

Québec (PC) — Le candidat vainqueur à l'assemblée de mise en candidature du Parti québécois dans la circonscription de Mercier, le 20 juin, Giuseppe Sciortino, accepte la décision de l'exécutif national de reprendre la convention «parce que j'ai toujours favorisé la plus grande transparence possible dans l'action politique».

«Je dis cependant que ces irrégularités commises à cette assemblée par d'autres en dehors de mon contrôle n'ont pas entaché du tout les résultats du 20 juin», a confié hier M. Sciortino dans un entretien téléphonique.

Lui-même membre de l'exécutif national qui s'est réuni mercredi dernier à Québec, M. Sciortino s'est retiré des délibérations quand on a discuté de cette affaire.

«Évidemment, je n'aurais pas voulu passer à travers tout ce processus, qui est très pénible, mais je suis membre de l'exécutif national et solidaire de ses décisions», a-t-il ajouté.

Les militants habilités à voter devaient posséder leur carte de membre du parti depuis 90 jours et M. Sciortino affirme qu'il n'a fait signer

aucune carte après être entré dans la course.

«De plus, mon organisation a fait enlever près de 150 noms qui étaient, selon nous, des votants irréguliers».

Cette situation embarrasse le PQ qui aurait bien pu s'en passer à la veille du déclenchement de la campagne électorale, comme l'a laissé entendre son vice-président, Bernard Landry. «Mais il s'agit d'abord d'une question d'éthique», a-t-il commenté hier.

De passage à Charlebourg, le chef du parti, Jacques Parizeau, a expliqué que l'exécutif n'avait pas le choix d'annuler la convention du 20 juin, se basant sur la jurisprudence établie par les tribunaux dans des cas où le nombre de votants irréguliers dépasse la majorité des voix.

Au cours d'une réunion de l'exécutif du parti, mercredi à Québec, il a été décidé de reprendre l'assemblée de mise en candidature en raison de «graves irrégularités en ce qu'un certain nombre de personnes qui n'étaient pas domiciliées dans le comté de Mercier ont voté alors qu'elles n'avaient pas qualité d'électeur».

Mario Bertrand et «l'affaire M3i»

Lefebvre laissera la Cour supérieure trancher

Québec (PC) — Le ministre de la Justice, Roger Lefebvre, laissera aux tribunaux le soin de déterminer si l'ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, Mario Bertrand, était en se portant acquéreur d'actions de la compagnie M3i.

M. Lefebvre a en effet émis un communiqué laconique, en fin de journée hier, pour annoncer qu'il demanderait une requête en jugement déclaratoire devant la Cour supérieure, qui sera donc chargée de trancher entre les deux avis juridiques contradictoires émis par le ministère de la Justice et par Hydro-Québec, dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'affaire M3i.

Le tribunal devra déterminer quelle règle de droit prime dans cette affaire et indiquera si M. Ber-

trand était ou non en situation de conflit d'intérêts.

«Une telle requête n'est pas une procédure inhabituelle», assure l'attachée de presse du ministre, Sylvie Cadrin. «Le dossier a suivi un cheminement normal. Chacun avait son point de vue, alors on a convenu avec Hydro de s'adresser aux tribunaux. Il n'y aura pas d'ambiguïté».

Selon Mme Cadrin, la cause devrait être déposée au greffe de la Cour supérieure «dans les prochains jours ou les prochaines semaines». Le dossier suivra ensuite son cours au rythme des tribunaux et la décision finale ne pourrait être connue que dans plusieurs mois.

Pourtant, le ministre Lefebvre se montrait beaucoup plus affirmatif lors des dernières séances du Conseil des ministres, indiquant no-

tamment que d'habitude l'avis juridique du gouvernement avait préséance sur tous les autres.

Rappelons que les services juridiques d'Hydro-Québec et ceux du ministère de la Justice avaient émis des opinions totalement contradictoires dans le cas de M. Bertrand. Les avocats d'Hydro estimaient qu'il ne se trouvait pas en situation de conflit d'intérêts alors que ceux du ministère avaient conclu l'inverse.

M. Bertrand, qui faisait partie du conseil d'administration de la compagnie M3i, ainsi que de celui d'Hydro-Québec, avait acheté des actions de M3i pour un montant de 25 000 dollars. Ces actions vaudraient aujourd'hui près d'un million de dollars.

La situation avait rapidement été jugée «indéfendable» par le ministre des Ressources naturelles, Christos Sirros, qui avait demandé à M. Bertrand de rendre ses actions.

RÉSULTATS

649
Tirage du 94-07-20

10 17 19 31 35 48

Numéro complémentaire: 13

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 243 714,20 \$
5/6+	5 134 622,80 \$
5/6	242 2 225,10 \$
4/6	14 852 69,50 \$
3/6	284 938 10,00 \$

Vente totale: 16 304 019,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$
Prochain tirage: 94-07-23

Extra. Tirage du 94-07-20

NUMÉROS	LOTS
539711	100 000 \$
39711	1 000 \$
9711	250 \$
711	50 \$
11	10 \$
1	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UNE PURE FORMALITÉ DEPARDEU • POLANSKI

LE FILM ÉVÉNEMENT DE L'ÉTÉ

CLAUDE BERRI présente
un film de PATRICE CHÉREAU
avec ISABELLE ADJANI
DANIEL AUTEUIL
JEAN-HUGUES ANGLADE
VINCENT PEREZ
VIRNA LISI

La Reine Margot

IMPERIAL 1-800-388-7102
1430 Bloor
BOUCHERVILLE 449-6404
Cinéma de l'Horloge et Villa

CENTRE LAVAL 688-7776
1600 Le Caribou
ST-ADELE 229-7655
Cinéma King

JOLIETTE 752-0366
Cinéma du Caribou

CFP DISTRIBUTION

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓ -4,90 1948,27	↓ -9,15 4172,59	↑ +5,18 3732,45	↑ +0,17 72,57	↓ -1,10 384,10

BioChem entreprend la phase III des essais contre l'hépatite

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Fort d'un taux de succès de 98 % remporté lors de la phase II, le partenaire de BioChem Pharma dans le développement de la lamivudine a donné le coup d'envoi à la troisième phase des essais cliniques, une phase dite comparative qui précède généralement l'étape de la commercialisation.

Cette nouvelle phase d'essais de Glaxo impliquant la lamivudine, dérivé du 3TC de BioChem engagé dans la lutte contre le sida dans le traitement de l'infection à l'hépatite B, est concentrée pour l'instant dans le Sud-Est asiatique et en Europe. Les essais cliniques seront étendus à la Chine, au Canada et aux États-Unis vers la fin de l'année, puis au Japon au début de 1995.

L'entreprise pharmaceutique de Laval ne cesse donc de marquer des points avec son agent antiviral contre l'hépatite B. En novembre dernier, les résultats préliminaires des tests de dosage, présentés à Chicago dans le cadre de la conférence de l'Association américaine d'étude sur les maladies du foie, faisaient ressortir un taux d'efficacité de 98 %. Sur les 62 patients soumis aux tests, la totalité avait répondu favorablement à la lamivudine. Ce médicament avait alors démontré une activité antivirale, sans toxicité, en inhibant la reproduction du virus chez les patients atteints d'un hépatite B chronique. Pour des doses de 100 mg et plus, le virus disparaissait complètement, pour ensuite réappa-

raître une fois le traitement terminé. Quant aux effets secondaires observés, ils se limitaient à quelques maux de tête légers et à un peu de fatigue. «À l'heure actuelle, le seul traitement reconnu contre l'hépatite B, l'alpha Interferon, n'est efficace que dans 30 ou 40 % des cas et les effets secondaires sont semblables aux symptômes de la grippe», a souligné BioChem Pharma dans son communiqué.

Ces résultats découlaient d'essais cliniques menés en Europe et en Amérique du Nord. Ils ont conduit Glaxo à amorcer un processus dit de phase II avancée auprès de 70 patients d'Europe et du Canada et 40 patients aux États-Unis, dans le but de déterminer la dose optimale. Les conclusions de cette phase avancée seront présentées en novembre prochain, prévoit BioChem.

La lamivudine s'attaque à un marché mondial évalué à 500 millions de dollars, de loin supérieur au potentiel commercial découlant du traitement contre le sida. «Plusieurs organisations de la santé estiment qu'il y a plus de 300 millions de porteurs du virus dans le monde et que 75 % d'entre eux se trouvent dans la région du Sud-Est asiatique, a ajouté BioChem. Aux États-Unis, en termes d'incidence, le VHB est le deuxième plus important virus transmis sexuellement et plus d'un million d'Américains en sont porteurs de façon chronique. On diagnostique annuellement plus de 300 000 cas d'infection aux États-Unis et on attribue, chaque année dans ce pays, 7000 décès liés à la maladie.»

EN BREF

RÉSULTATS RECORDS POUR DUPONT

DuPont Canada a annoncé que des exportations vigoureuses, jointes à la reprise soutenue de l'économie canadienne, ont produit un chiffre d'affaires et un bénéfice record pour le deuxième trimestre de l'année. Le bénéfice net de 45,2 millions \$ ou 49 cents par action est de 58 % supérieur aux 28,6 millions \$ (31 cents l'action) enregistrés au trimestre correspondant, l'année dernière. Pour l'ensemble du semestre le chiffre d'affaires, à l'exclusion de l'entreprise de polyéthylène, s'élève à 889 millions \$, soit 23 % de plus que les 720 millions \$ de l'année dernière. Le bénéfice net de 79 millions \$ (85 cents par action) dépasse de 67 % les 47,3 millions \$ (51 cents par action) enregistrés pour le même semestre en 1993. La vente des entreprises de Polyéthylène et de Concession de licences Sciltech à Novacor Chemicals pour environ 84 millions \$, fonds de roulement compris, a été conclue le 30 juin 1994.

FALCONBRIDGE DÉCLARE UN BÉNÉFICE DE 35,3 MILLIONS \$

Falconbridge a déclaré un bénéfice net consolidé de 35,3 millions \$ (33 cents par action) pour le deuxième trimestre de 1994 avant d'inscrire en charges les pertes de change reportées de 33,3 millions \$ (31 cents l'action) après impôts. Ces résultats se comparent à la perte de 2,4 millions \$ (2 cents par action) pour la période correspondante de 1993. Pour le semestre, le bénéfice net atteint 27,7 millions \$, ou 27 cents par action (perte nette de 5,6 millions \$ ou 5 cents l'action après comptabilisation des pertes sur opérations de change), contre une perte de 25,7 millions \$ (26 cents l'action) au premier semestre de 1993. Le 22 juin 1994, Falconbridge a vendu aux preneurs fermes de son premier appel public à l'épargne 40,5 millions d'actions ordinaires pour un produit brut de 750 millions \$. Concurrentement, Falconbridge a vendu à Noranda 31,9 millions d'actions ordinaires pour un produit total de 560,5 millions \$. Une fois ce financement complété, dont le produit net servira en grande partie à ré-

duire la dette de l'entreprise, Noranda detiendra alors 46,4 %, Trelleborg AB 28,3 % et les autres investisseurs 25,3 % de Falconbridge.

REDRESSEMENT POUR ABITIBI-PRICE...

Pour la deuxième trimestre terminé le 30 juin 1994, Abitibi-Price a réalisé un bénéfice d'exploitation sur les activités maintenues de 2,9 millions \$, ce qui représente une amélioration de 13,7 millions par rapport au déficit d'exploitation des activités maintenues de 10,8 millions enregistré au deuxième trimestre de 1993. La perte nette du deuxième trimestre s'est chiffrée à 17,7 millions \$, ou 19 cents par action ordinaire, comparativement au déficit de 19,8 millions, 29 cents par action, enregistré au trimestre correspondant l'an dernier. Pour l'ensemble du semestre, la perte nette se chiffre à 61,6 millions \$ (76 cents par action), comparativement à 47,6 millions \$ (71 cents l'action) un an plus tôt.

... ET POUR TEMBEC

Tembec a annoncé hier avoir effectué un retour à la rentabilité au cours du trimestre terminé le 30 juin et généré un profit après impôt de 5,4 millions \$. Les résultats du troisième trimestre ont contrebalancé les pertes rapportées aux trimestres précédents de cette année et la compagnie, pour l'année courante, a inscrit un profit après impôt de 654 000 \$, ou de 2 cents par action, contre une perte de 34,1 millions \$ un an plus tôt.

DMR: UNE PERTE DE 3,4 MILLIONS \$

Le Groupe DMR a terminé son exercice financier 1994 avec une perte nette de 3,4 millions \$, ou de 24 cents par action, sous le poids de radiations avant impôts de 12 millions \$. En 1993, l'entreprise avait dégagé un bénéfice net de 4,5 millions \$. Ces radiations portent notamment sur des projets d'intégration de systèmes obtenus au cours des années précédentes au Canada et sur les coûts liés à la fin des activités d'une société affiliée (coiffant la centrale Réservations Québec).

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3994	Hong Kong (dollar)	0,1847
Allemagne (mark)	0,9125	Indonésie (rupiah)	0,000672
Australie (dollar)	1,055	Italie (lire)	0,00091
Barbade (dollar)	0,7006	Jamaïque (dollar)	0,0492
Belgique (franc)	0,044309	Japon (yen)	0,014502
Bermudes (dollar)	1,3982	Mexique (nouv. peso)	0,4423
Brésil (real)	1,3942	Pays-Bas (florin)	0,8144
Caraïbes (dollar)	0,5173	Portugal (escudo)	0,00898
Chine (Renminbi)	0,1653	Royaume-Uni (livre)	2,1833
Espagne (peseta)	0,01115	Russie (rouble)	0,000689
États-Unis (dollar)	1,3780	Singapour (dollar)	0,9382
Europe (ECU)	1,7211	Suisse (franc)	1,0799
France (franc)	0,2675	Taiwan (dollar)	0,05283
Grèce (drachme)	0,006251	Venezuela (bolivar)	0,00822

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Le CP achètera le groupe Cast

La compagnie se prépare ainsi à devenir un des principaux acteurs du transport de conteneurs sur l'Atlantique Nord

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Canadien Pacifique se prépare à devenir un acteur majeur du marché du transport de conteneurs sur l'Atlantique Nord, avec l'acquisition du groupe Cast.

La compagnie a annoncé hier la conclusion d'une entente de principe en vue d'acquiescer Cast, ajoutant les cinq navires de Cast aux 15 déjà exploités par la propre filiale de Canadien Pacifique, l'entreprise de transport Canada Maritime.

Les deux compagnies envisageaient une fusion depuis plusieurs années.

Ensemble, elles dominent le marché du transport de conteneurs dans le port de Montréal, le plus gros port de conteneurs au Canada.

Le directeur général de Cast, Peter Keller, a affirmé en entrevue qu'en ajoutant leurs activités

dans les ports de Halifax et de la côte atlantique aux États-Unis, les deux compagnies deviendront, ensemble, le plus gros transporteur de conteneurs sur l'Atlantique Nord.

Le Canadien Pacifique en tirera un avantage accru parce que les conteneurs de Cast sont transportés à partir et à destination de son terminal de Montréal à bord de trains de CP Rail.

La transaction, dont la valeur n'a pas été dévoilée, devra être conclue d'ici le 31 octobre.

Cast a des revenus annuels d'environ 420 millions \$ et M. Keller s'attend à ce que le bénéfice annuel atteigne 20 à 25 millions \$ cette année. La compagnie a des effectifs de 500 personnes.

Canada Maritime a enregistré l'an dernier des revenus de 440 millions \$, avec un bénéfice d'exploitation de 55 millions \$. Elle compte 550 employés.

Les deux sociétés sont enregistrées aux Ber-

mudes.

M. Keller a indiqué que les deux compagnies seront exploitées de manière distincte, et qu'on ne projetait aucune réduction de personnel ou du nombre de navires. L'acquisition de Cast par Canadien Pacifique «renforcera et stabilisera Cast financièrement». La compagnie devient filiale d'une très importante entreprise active dans le même secteur que nous, a-t-il dit.

C'est la deuxième annonce d'importance à émaner des bureaux de Canadien Pacifique en deux jours. Mercredi, le Canadien Pacifique avait fait savoir qu'il était prêt à acquiescer du gouvernement fédéral les actifs du Canadien National à l'est de Thunder Bay.

Les négociations entre les deux compagnies sur une éventuelle fusion de leurs activités ferroviaires dans l'est du pays s'étaient rompues après six mois de pourparlers.

La Commission européenne assortira de conditions sévères son accord à la recapitalisation d'Air France

Bruelles (Reuter) — La Commission européenne assortira son feu vert à la recapitalisation de 20 milliards de FF (5 milliards \$) d'Air France de conditions sévères, a fait savoir hier un responsable de l'exécutif européen.

La Commission a reçu un engagement écrit des autorités françaises en vertu duquel elles s'engagent à lever les restrictions sur la concurrence internationale à l'aéroport de Paris-Orly, a précisé le responsable sous le couvert de l'anonymat.

British Airways avait saisi la Commission mardi au sujet des restrictions qui ont accompagné l'ouverture d'Orly aux compagnies internationales. Le nombre de vols est notamment limité à quatre par jour.

«Il y a accord (sur la recapitalisation) (...) mais les débats ont été passionnés», a-t-il souligné.

L'accord intervenu mercredi soir lors d'une réunion d'experts devrait être officiellement approuvé mercredi prochain lors du conseil hebdomadaire des commissaires européens.

La Commission conteste par ailleurs les conditions dans lesquelles Air France a émis, en février 1993, des obligations remboursables en actions d'un montant de 750 millions de FF.

La compagnie avait également lancé, pour un montant équivalent, un emprunt perpétuel subordonné avec bons de souscription d'actions.

Les deux émissions ont été garan-

ties par CDC-Participations, filiale de la Caisse des dépôts et consignations. La Commission, a expliqué le responsable, considère que l'émission — effectuée sans attendre l'agrément de la CE — aurait été plus chère si Air France avait dû solliciter le marché.

Le Commissaire européen aux Transports Marcelino Oreja, chargé du dossier, était initialement perçu comme étant favorable à la partie française.

La proposition d'accord qui s'est dégaugée mercredi comporte à présent une vingtaine de conditions, selon le responsable. Parmi celles-ci figurent une réduction de la flotte du pavillon national et l'abandon de certaines lignes, a-t-il précisé. Ces points figurent dans le plan de restructuration d'Air France.

La proposition prévoit également que la recapitalisation s'effectue par tranches en fonction du respect du calendrier de la restructuration, a poursuivi le responsable.

Bien que semblable aux solutions adoptées dans les cas des restructurations des compagnies aériennes nationales portugaise et irlandaise, les conditions posées à la France ont été perçues comme étant plus draconiennes. Le responsable a justifié cette impression par l'ampleur de l'injection de capital et la taille d'Air France. «Nous avons affaire à une grosse compagnie, rien à voir avec les compagnies périphériques», a-t-il expliqué.

TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 21 juillet 1994 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Desjardins*	—	7,000	8,125	8,500	8,950	8,750	10,375	8,000
CIBC	4,500	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	—
Comm. ItalCan.	4,500	7,250	8,125	8,500	8,950	10,375	10,450	09,750
Laurentienne	3,625	7,250	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	10,750
Montréal	3,750	7,000	8,125	8,500	8,700	10,125	10,750	8,000
Nationale	3,625	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	7,500
Scotia	3,625	7,000	8,375	8,500	8,700	10,125	10,750	8,500
Royale	3,625	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	8,500
T-Dominion	3,625	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	9,250
Hongkong	3,875	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	—
BNP	4,650	7,375	8,375	8,625	8,950	10,375	10,750	—

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
Canada Trust	4,500	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	10,000
Desjardins	4,250	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	—
Trust Général	3,625	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	7,500
Laurentienne	3,625	7,250	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	—
Montréal Trust	4,500	7,000	8,375	8,500	8,700	10,125	10,750	—
Tr. Prêt.Rev.	4,500	7,375	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	—
Tr. Royal	4,500	7,250	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	6,000
Groupe Investors	—	6,750	7,875	8,250	8,500	9,875	10,500	—
Trust Capital	5,500	7,500	8,000	8,375	9,625	10,250	10,625	—
Trust Household	5,250	7,500	8,500	8,875	9,625	10,250	10,750	—
Gr. Mutuelle	3,500	6,550	7,750	8,150	8,950	10,375	10,750	—
Sherbrooke Trust	3,625	7,000	8,125	8,500	8,950	10,375	10,750	7,500

Le redressement d'IBM se poursuit

«Big Blue» déclare pour le premier semestre un bénéfice net d'un milliard sur des revenus de 28,7 milliards \$

LE DEVOIR

IBM a avancé plus à fond sur le chemin du retour à la rentabilité. Pour la période de six mois terminée le 30 juin dernier, «Big Blue» a annoncé un bénéfice net de 1 milliard \$ US, soit un net revirement par rapport à la perte de 8,4 milliards \$ US subie au cours du semestre comparable de 1993.

Cette perte de 8,4 milliards \$ US renfermait toutefois les frais liés à l'importante restructuration annoncée par l'entreprise. Cette restructuration, devant se traduire par une élimination de 7 milliards \$ US de dépenses annuelles d'ici deux ans, a été resserée davantage avec l'ajout, hier, de 1 milliard \$ US à la cible fixée. Au 30 juin dernier, IBM avait déjà atteint la barre des 4,8 milliards

\$ US de réductions des dépenses.

Au premier semestre, donc, IBM a dégagé des revenus de 28,7 milliards \$ US, en hausse de 4 % par rapport aux 27,6 milliards \$ US du semestre correspondant de 1993. Au bas de l'état des résultats, le bénéfice net s'est chiffré à 1 milliard \$ US, ou à 1,68 \$ US par action, contre une perte avant frais de restructuration de 372 millions \$ US (66 cents américains par action) un an plus tôt.

«Nos dépenses se sont fortement contractées et notre marge bénéficiaire brute est demeurée stable pour un septième trimestre consécutif. Nous sommes encore loin de ce qu'IBM devrait être mais l'amélioration est continue», a souligné Louis Gerstner, président du conseil et chef de la direction.

avis de demande d'un permis d'alcool



Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
3102-9374 QUÉBEC INC. Restaurant Ace Déli & Bar 420, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) Dossier 1110-857	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	420, Rue Sherbrooke Ouest Montréal
Centre de Danse Jacques Harvey Inc. Centre de Danse Jacques Harvey Inc. 96 A Blanchard Sainte-Thérèse Dossier 243-048	Permis additionnel 1 Bar avec danse et films d'addition d'autorisation de spectacles dans un bar avec danse	96 A, Sainte-Thérèse
2798-4908 QUÉBEC INC. Bar 2801 2801, rue Ontario Est Montréal Dossier 273-284	Addition d'autorisation de spectacles dans un bar	2801, rue Ontario Est Montréal
PAQUET, Bernard Restaurant Karo 1727, rue Godin Saint-Hubert Dossier: 1019-074	1 Restaurant pour vendre	1727, Rue Godin Saint-Hubert
2618-6361 QUÉBEC INC. Restaurant Bello Enr. 6985, Boul. Lacordaire Saint-Léonard dossier: 375-071	Changement de capacité d'un Restaurant pour vendre	6985, Boul. Lacordaire Saint-Léonard
9007-0582 QUÉBEC INC. Bar Sylvie 3884, Saint-Denis Montréal Dossier 1025-733	2 Bars dont 1 sur terrasse	3884, Saint-Denis, Montréal
NGUYEN, Thi Khien	Changement de catégorie	1708, Rue Laurier est

Restaurant chez Mail Lap 1708, rue Laurier est Montréal Dossier 441-121	de Restaurant pour vendre à Restaurant pour servir	Montréal
3013685 CANADA INC. Buffet chinois Fu Lam 1600, boul. Corbusier Local 202 Laval Dossier 1111-624	1 Restaurant pour vendre 1 Bar	1600, boul. Le Corbusier Local 202, Laval
9003-6054 QUÉBEC INC. Bistroquet Toulouse Lautrec 5318, ave du Parc Montréal Dossier 481-572	1 Restaurant pour vendre 2 Bars dont 1 sur terrasse	5318, ave du Parc Montréal
2963-6636 QUÉBEC INC. Café Bistro Kalamata Enr. 903, Liège Ouest Montréal Dossier: 1057-090	1 Restaurant pour vendre	903, Liège Ouest Montréal
9002-3235 QUÉBEC INC. Restaurant Délices La Place 5118, Des Laurentides Laval Dossier 1111-152	1 Restaurant pour vendre	1775, Chemin Gascon Terbonne
ENTREPRISE RAYMOND LEMIEUX INC. Fuzzy Restaurant Pub 1600, boul. Saint-Martin Est Laval Dossier 245-456	Autorisation d'exploiter en dehors des heures le 28 août, 1994 de 3h00 à 5h30 dans 2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse et 1 bar avec danse, films et spectacles.	1600, Saint-Martin Est Tour B Laval
SOUVLAKI CHEZ PASCAL Souvlaki chez Pascal 6349, boul. Léger Montréal-Nord Dossier: 1111-699	1 Restaurant pour vendre	6349, boul. Léger Montréal-Nord
9002-3144 QUÉBEC INC. Restaurant Délices La Place (St-Eustache) 5118, Des Laurentides Laval Dossier 1111-608	1 Restaurant pour vendre	153, boul. Arthur Sauvé St-Eustache

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

Avez-vous mangé aujourd'hui?

Au cœur de la solution!

C O U P D'Œ I L B O U R S I E R

La correction se poursuit normalement

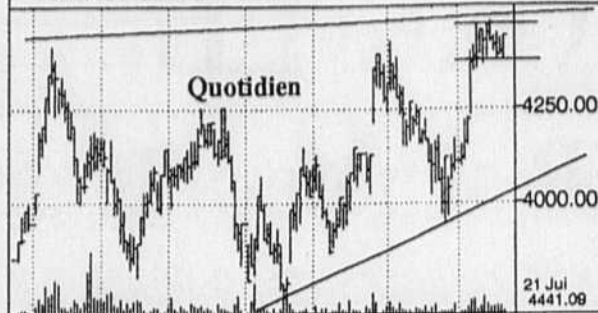
MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

L'ensemble de tous les titres de la Bourse de New York s'est stabilisé rapidement. Les prochains jours seront déterminants puisque, comme le démontre l'indice composé de tous les titres, le marché fait face au bris de la tendance baissière à moyen terme ou une reprise à la baisse qui briserait la tendance haussière à très court terme pour reprendre sa tendance baissière de l'année.

L'indice TSE 300 continue sa correction avec seulement trois secteurs sur quatorze s'étant appréciés faiblement. Les transports donnent la plus forte hausse mais demeurent à l'intérieur de leur formation horizontale à court terme, stoppés par un fort point de résistance. Les mines montrent le même phénomène mais avec une hausse encore plus négligeable. Les forestières continuent à la hausse mais très timidement. Tous les autres secteurs demeurent en correction sans montrer aucun mouvement de panique. Il faut rester calme et attendre en quoi le mouvement actuel pourrait dégénérer. Tant que la correction demeure faible, il est possible que le marché reprenne le mouvement haussier débuté la semaine dernière. Agir tout de suite, pensant profiter du plus bas prix possible, est quelque peu suicidaire. Seul un fort revirement à la hausse de plusieurs secteurs permettrait de prendre le risque d'acheter.

Toutefois, même dans de telles conditions, il ne faudrait pas y aller trop fort. Après une prise de position raisonnable, il faut ensuite attendre un nouveau moment propice pour augmenter les positions, c'est-à-dire à chaque élan haussier suivant les corrections.

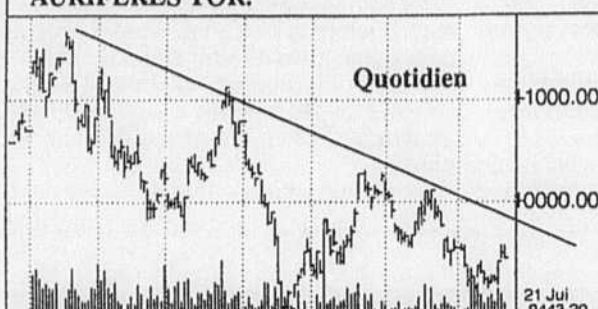
TRANSPORTS TOR.



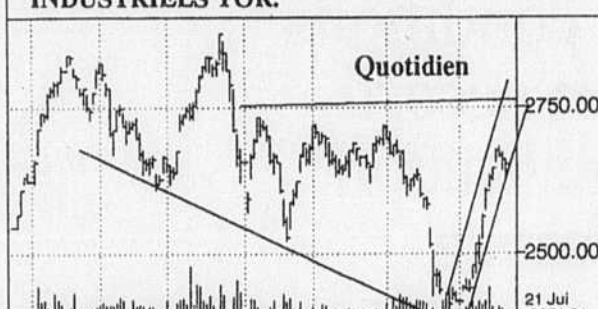
PAPETIÈRES TOR.



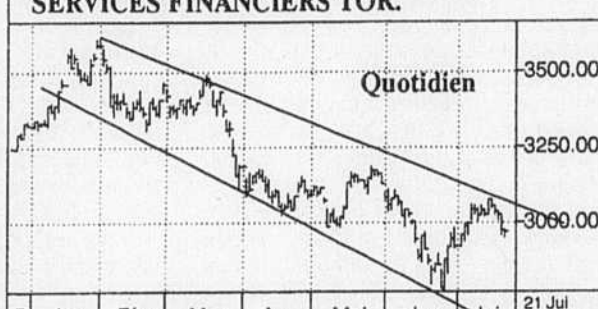
AURIFÈRES TOR.



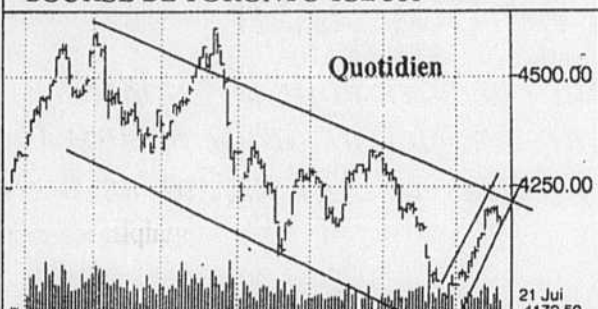
INDUSTRIELS TOR.



SERVICES FINANCIERS TOR.



BOURSE DE TORONTO TSE 300



NYSE COMPOSITE INDEX



BOURSE DE MONTRÉAL

	Volume (000)	Perme	Var. (\$)	Var. (%)
XXM:Indice du marché	711	1948.27	-4.90	-0.3
XCB:Bancaire	394	2294.78	+4.23	0.2
XCO:Hydrocarbures	260	1485.57	-3.49	-0.2
XCM:Mines et métaux	146	2628.96	-9.06	-0.3
XCF:Produits forestiers	149	2520.75	-6.52	-0.3
XCI:Bien d'Équipement	192	1863.60	+8.28	0.4
XCU:Services publics	80	1947.11	-6.16	-0.3

BOURSE DE TORONTO

TSE 300	23007	4172.59	-9.15	-0.2
TSE 35	7292	213.29	-0.81	-0.4
Institutions financières	3199	2968.47	-3.43	-0.1
Mines et métaux	695	3840.48	+10.83	0.3
Pétrolières	3176	4721.71	-7.11	-0.2
Industrielles	3624	2651.81	-8.69	-0.3
Aurifères	3102	9443.20	-49.55	-0.5
Pâtes et papiers	1443	4154.30	+7.97	0.2
Consommation	2514	6461.81	-2.79	-0.0
Immobilières	1346	2482.33	-9.01	-0.4
Transport	506	4441.09	+43.35	1.0
Pipelines	293	3771.07	-36.46	-1.0
Services publics	579	3448.73	-12.82	-0.4
Communications	1354	8503.47	-49.09	-0.6
Ventes au détail	504	3613.62	-4.98	-0.1
Sociétés de gestion	665	4866.70	-31.26	-0.6

BOURSE DE VANCOUVER

Indice général	21368	928.51	+3.28	0.4
----------------	-------	--------	-------	-----

MARCHÉ AMÉRICAIN

30 Industrielles	27581	3732.45	+5.18	0.1
20 Transports	5889	1597.84	+2.53	0.2
15 Services publics	2761	182.18	-0.46	-0.3
65 Dow Jones Composé	36232	1294.44	+1.22	0.1
Composite NYSE	*	250.06	+0.36	0.1
Indice AMEX	*	380.33	+3.47	0.9
S&P 500	*	452.61	+1.01	0.2
NASDAQ	*	715.03	+2.26	0.3

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MOLSON COS LTD A	1199	22.00	21.50	21.63	-0.63	-2.8
NOVA CP	894	11.88	11.50	11.75	-0.13	-1.1
TRIZEC CP LTD A	744	0.25	0.17	0.20	-0.04	-16.7
PWA CP RED R WT	721	0.17	0.16	0.16	-	-
POTASH CP OF	718	41.13	39.25	41.00	+1.50	3.6
DUNDEE BANCORP A	692	9.88	9.53	9.88	-	-
ROYAL BANK OF CAN	653	27.63	27.00	27.50	+0.13	0.5
NORANDA FOREST	628	12.00	11.88	11.88	-0.13	-1.1
APPLIED CARBON	609	0.35	0.31	0.31	-0.11	-26.2
WILLISTON	606	2.05	1.90	1.93	+0.03	1.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARKBOROUGH	1367	2.25	2.15	2.25	-	-
TVX GOLD CP	453	8.13	8.00	8.00	-	-
BOW VALLEY ENERGY	216	15.75	15.38	15.63	+0.13	0.8
TRANSWEST ENERGY	178	2.89	2.85	2.89	+0.04	1.4
TRIZEC CP LTD A	175	0.25	0.19	0.19	-0.06	-24.0
POTASH CP OF	168	41.00	39.50	41.00	+1.63	4.1
CDN PACIFIC LTD	124	20.75	20.50	20.50	-0.25	-1.2
BANK OF MONTREAL	106	23.25	23.13	23.25	-0.13	-0.6
BEAU CDA EXPLOR	101	2.40	2.40	2.40	-0.01	-0.4
JEAN COUTU GRP A	93	6.88	6.38	6.88	+0.13	1.9

MONTRÉAL

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AVCORP INDS INC	8	0.17	0.15	0.17	+0.06	54.5
ASBESTOS CP LTD	12	9.00	8.75	9.00	+2.83	41.3
GOLDEN BRAR	7	0.06	0.06	0.06	-0.04	-40.0
TRIZEC CP LTD A	175	0.25	0.19	0.19	-0.06	-24.0
QUARTZ MOUNTAIN	10	0.11	0.10	0.11	+0.03	37.5
EXPLOIR MINE DU	23	0.21	0.21	0.21	-0.04	-18.0
BRESEA RES LTD	8	0.73	0.63	0.73	+0.10	15.9
UNIGESCO INC B	5	0.31	0.31	0.31	-0.05	-13.9
REED STENHOUSE S	26	13.25	12.63	12.63	+3.13	13.6
TELSOFT MOBILE	6	1.00	0.90	1.00	+0.10	11.1

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REED STENHOUSE S	26	13.25	12.63	12.63	+3.13	13.6
ASBESTOS CP LTD	12	9.00	8.75	9.00	+2.83	41.3
POTASH CP OF	168	41.00	39.50	41.00	+1.63	4.1
IRWIN TOY LTD V	1	6.50	6.50	6.50	-0.75	-10.3
TRANSCADA A PR	1	40.25	40.25	40.25	-0.75	-1.8
METALL MINING CP	25	11.25	11.25	11.25	+0.53	4.8
CS RESOURCES LTD	3	7.75	7.38	7.75	+0.83	8.8
AVENOR INC	10	22.00	21.75	22.00	+0.83	2.9
POTASH CP OF WT	1	21.50	21.50	21.50	+0.83	3.0
AGNICO-EAGLE	27	17.00	16.63	17.00	+0.50	3.0

TORONTO

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REVENUE WT	25	0.06	0.06	0.06	-0.14	-70.0
ASBESTOS CP LTD	15	9.50	8.88	9.50	+3.00	48.2
QUARTZ MOUNTAIN	10	0.11	0.10	0.11	+0.03	37.5
CDN MANOR INDS A	1	0.40	0.40	0.40	+0.10	33.3
LARAMIDE RES LTD	9	0.38	0.32	0.38	+0.09	31.0
CORDEX PETR INC A	187	0.13	0.10	0.13	+0.03	30.0
APPLIED CARBON	609	0.35	0.31	0.31	-0.11	-26.2
BOW FLEX INC	117	0.19	0.15	0.15	-0.05	-25.0
DUNDEE-PALLISER	4	0.15	0.15	0.15	-0.05	-25.0
OKANAGAN SKEENA B	2	2.20	2.15	2.15	-0.60	-21.8

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ASBESTOS CP LTD	15	9.50	8.88	9.50	+3.00	48.2
POTASH CP OF WT	7	22.75	21.00	22.75	+1.75	8.3
POTASH CP OF	718	41.13	39.25	41.00	+1.50	3.6
CRESTBROOK FOREST	551	22.00	21.00	21.00	-1.50	-6.8
BELL CDA A PR	1	26.75	26.50	26.50	-1.38	-5.1
NEWBRIDGE	80	56.50	53.25	54.50	-1.13	-2.0
QUINO CP	30	22.75	22.75	22.75	-1.13	-4.7
SUDBURY CONTACT	24	18.50	18.00	18.88	+1.13	6.4
FRANCO-NEVADA MNG	72	72.75	71.00	72.00	+1.00	1.4
EURO-NEVADA MNG	86	34.25	32.25	33.00	+1.00	3.1

DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE
Découvrez la bourse à la
manière de Michel Carignan
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150	Achat-vente-échange
100 • 199	Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250	Achat-vente-échange
251 • 299	Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit



101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, 150,000\$. Lieu du tournage de la série *Coronan*. Parmi les plus remarquables couchers de soleil au monde! Cette résidence située sur le bord du fleuve comprend: 4 chambres, foyer en brique au salon, meublé au complet, garage, terrain, 17,745 pi.ca. Pour info: Marc Lavoie, Inter-Québec, (418)667-3466.

PIERREFONDS, superbe maison, 2 400 p.c., 4 c.c., 3 s/bain, garage, foyer, piscine, croisée, 874-1446.

TERREBONNE, bungalow, 3 c.c., s/sol fini, 2 s/bain, 81 900\$. 874-1446.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.: Nouveau sur le marché. Spacieux, impeccable, 3 1/2 avec terrasse, près Université J. Pilon 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

OUTREMONT ADJ CONDO LE RICHE MONT
Jeanne Mance près Laurier; 3 1/2 tout béton (831 p.c.); niveau terrasse; fin construction livrable septembre; option stationnement. Moins de 90 000\$. 277-1778

OUTREMONT
Le Chenonroux, chemin Ste-Catherine Villeneuve, superbe condo 6 1/2, 3 c.c., 2 s/bains, piscine ext., garage. Vente propriétaire. 325,000\$ 767-4876, f. sem. (418)394-3420.

PLATEAU, condo, 5 1/2, 2 c.c., stationnement, 105 000\$. 874-1446.

MAISON pour une star, 200' sur lac Millie, sommet d'une pente de ski, 4 loyers, 625,000\$. (212)752-8747.

ST-DONAT, condo haut de gamme, sur le lac Archembaud, 3 c.c., mezzanine, 2 balcon, sundeck, priv. éval. mun. occ. imm. Doit vendre. 819-424-4377, MTL 667-6624.

135

TERRAINS

ST-ADOLPHE D'HOWARD, 95 pi. sur Lac Travers, 33,000 pi.ca. Beau site, très privé. Pas de baux, 744-2574 (soir).

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. U. de M., 3 1/2, 4 1/2, chauffés, équipés, rénovés, 425\$, 525\$, livres. 481-3762.

BACHELORS 1 1/2 et 2 1/2 meublés, chauffés, très propres, paisibles, dans Rosemont, rue Lemay. 252-9505, 252-8206.

C.D.N. - 3265 LINTON, Coin HUDSON, Grand 1 1/2, 3 s/bains, s/jeu, garage, chauffé, eau ch., près Hôpital, U. de M., 1,200\$/mois, libre. 738-6791, 731-5040.

CARRÉ ST-LOUIS Professeur en année sabbatique, loue 4 1/2, meublé, avec vue sur le parc. 800\$ 284-6574.

CENTRE-VILLE, métro Guy, 2 1/2, chauffé, balcon, 405\$/mois. 874-1446.

CHOMEDEY, 4 1/2, ensolleilé, rénové, 510 \$/mois. 874-1446.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

LONGUEUIL, 5 1/2, haut de duplex, bois franc, 595 \$/mois. 874-1446.

MÉTRO CADILLAC, haut duplex 5 1/2, propre, tranquille, 1er août, 430\$, 634-0282.

MÉTRO JARRY, 3 1/2 chauffé, chambre fermée, propre, paisible, personne responsable, 1er août, 395\$, 398-5732.

MÉTRO ST-MICHEL/BEAUBIEN, 4 p.c., rénové, grand patio, les entrées, 405\$, pétroliers inclus. 727-3882, 477-8245.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

RUE CHERRIER, Grand 5 1/2, r.d.c., 1,011 p.c., chaudi

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

CHRISTOPHER CHEZ LE PRÉSIDENT ARAFAT

Gaza (AFP) — Le secrétaire d'État américain Warren Christopher, lors de sa première visite dans le territoire autonome de Gaza, a promis hier au chef de l'OLP Yasser Arafat d'accélérer le versement de l'aide internationale aux Palestiniens. «Nous ferons tout notre possible pour accélérer l'octroi de l'aide mais cela dépend de la coopération entre pays donateurs et Palestiniens», a déclaré M. Christopher à l'issue de la rencontre. Il a souligné que l'aide devait suivre des procédures agréées, faisant allusion à la demande de «transparence» dans la gestion des fonds, formulée par les donateurs. Seuls 47,5 millions de dollars sur les 720 millions promis pour 1994 ont été versés aux Palestiniens depuis l'installation de l'autonomie dans la bande de Gaza et Jéricho.

MODÉRATION TRAVAILLISTE

Londres (d'après AFP) — Tony Blair, un avocat de 41 ans à l'allure juvénile, qui incarne résolument l'aile centriste du parti, a été triomphalement élu hier à Londres à la tête du Labour, qu'il a aussitôt promis de conduire à la victoire aux prochaines élections générales. Choisi par 57% des députés, syndicalistes et militants ayant participé au vote, M. Blair prend les rênes d'un parti qui caracole en tête des sondages, avec plus de 20 points d'avance sur les conservateurs au pouvoir. Grand favori, il a facilement devancé ses deux concurrents, John Prescott et Margaret Beckett, considérés comme les tenants de l'aile gauche du Labour. Dans un scrutin séparé, M. Prescott a battu Mme Beckett pour le poste de numéro deux, avec 56,5% des suffrages.

JACQUES SANTER, DE JUSTESSE

Strasbourg (AP) — Le Parlement européen a approuvé hier à une courte majorité la nomination du premier ministre luxembourgeois Jacques Santer à la présidence de la Commission européenne. Il remplacera pour cinq ans le Français Jacques Delors dont le mandat expire le 1er janvier 1995. Le vote serré — 260 voix pour, 238 contre — reflète le mécontentement du Parlement devant la manière dont les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze ont choisi M. Santer comme candidat de compromis, après le veto opposé par la Grande-Bretagne à la candidature du premier ministre belge Jean-Luc Dehaene. M. Santer est venu remercier les députés après le vote. «J'espère qu'ensemble nous pourrions construire une Europe meilleure», leur a-t-il déclaré. Peu après, il a expliqué aux journalistes qu'il «aurait préféré une majorité plus large».

LES ARGENTINS DANS LA RUE

Buenos Aires (AFP) — Les spécialistes israéliens qui fouillent les décombres de l'immeuble de l'Association mutuelle israélite détruit lundi à Buenos Aires par un attentat n'avaient que peu d'espoir, hier, de retrouver des survivants, alors que le dernier bilan officiel provisoire s'élevait à 41 morts et près de 150 blessés. A l'appel de la Délégation des associations israéliennes argentines, une importante manifestation de réprobation s'est déroulée hier après-midi dans le centre de Buenos Aires, en présence de responsables de la communauté juive, des partis politiques, du président de la République Carlos Menem, ainsi que de son prédécesseur radical Raúl Alfonsín (1983-1989). Les forces de sécurité ont fortement renforcé la garde des centres juifs de Buenos Aires, qui continuent à être l'objet de menaces et d'alertes à la bombe.

SOLJENITSYNE ATTEINT SON BUT

Moscou (Reuter) — Alexandre Soljenitsyne, rentré en Russie en mai dernier après 20 années d'exil en Occident, a été accueilli par 2000 personnes hier à son arrivée à Moscou. L'écrivain a achevé un périple en train à travers la Russie, présenté comme une croisade pour la renaissance spirituelle de son pays. Il a qualifié ce voyage de succès et a déclaré avoir vu «ce qu'il voulait voir et autant qu'il le voulait». Le prix Nobel de littérature 1970, âgé de 75 ans, envisage de s'installer à Moscou avec son épouse Natalia. Le président Boris Eltsine a souhaité s'entretenir avec Alexandre Soljenitsyne, a rapporté l'agence Tass. Soljenitsyne a déclaré qu'il n'accepterait aucune fonction politique, mais a souhaité travailler à la renaissance spirituelle de sa patrie.

HASSAN II AMNISTIE

Rabat (Reuter) — Quatre cent vingt-quatre détenus marocains d'opinion ont été libérés hier à la suite de leur amnistie par le roi Hassan II, a annoncé l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Le roi a assuré qu'il n'y avait parmi eux que 11 détenus politiques stricto sensu, dont un activiste de l'AMDH, Ahmed Belaïchi, condamné en 1992 à trois ans de prison pour offense aux Forces armées royales à la faveur d'une apparition télévisée. Les personnes libérées comprennent des islamistes, des marxistes, des étudiants, des syndicalistes, deux caricaturistes et 193 personnes incarcérées à la suite d'émeutes à Fès, Meknès, Casablanca et Tanger, en 1990 et 1991. Parmi eux figure également Mohamed Malakat, membre de l'Union socialiste des forces populaires — parti d'opposition —, condamné à un an de prison en mai dernier pour «irrespect de l'autorité».

L'ARMÉE NIPPONE LÉGITIMÉE

Tokyo (Le Monde) — Le premier ministre japonais, le socialiste Tomiichi Murayama, a reconnu, pour la première fois, la constitutionnalité des Forces d'autodéfense (armée japonaise), que le Parti socialiste avait jusqu'à présent contestée. Cette prise de position marque un tournant majeur dans la position du PSJ. Le consensus sur l'armée qui existe déjà entre les autres forces politiques, à l'exception des communistes, ouvre la voie à une reconnaissance pleine et entière de sa légitimité.

UN AUTRE JOURNALISTE ASSASSINÉ EN ALGÉRIE

Tunis (Reuter) — Un journaliste de l'agence officielle algérienne de presse APS, Mohamed Lamine Legoui, a été abattu mercredi soir devant son domicile dans le centre de Bou-Saada, à 200 km au sud d'Alger. Le journaliste, âgé de 49 ans et père de cinq enfants, a été abattu dans la nuit de mercredi à jeudi devant chez lui, selon les services de sécurité. Sa mort porte à au moins 15 le nombre des journalistes tués en Algérie depuis mai 1993.

Après leur «nouï» au plan de paix

Les Serbes divisent les Grands

Les Russes temporisent tandis que les Occidentaux, lassés, oscillent entre la fermeté et le découragement

Sarajevo (Reuter) — La décision des séparatistes serbes de Bosnie ne pas accepter tel quel le plan de paix soumis par les grandes puissances et de réclamer des éclaircissements sur certains points divise le groupe de contact qui souhaitait que leur réponse fut sans équivoque.

Pour Paris «elle n'est pas acceptable», pour Washington et Bonn elle est «décevante» mais pour Moscou elle est «légitime» tandis que la Grande-Bretagne n'avait pas encore réagi jeudi après-midi.

Les cinq membres du groupe de contact doivent se réunir le 30 juillet pour mettre au point leur riposte à ce refus des Serbes de se plier à leur ultimatum d'accepter le plan sans réserves avant le mercredi 20 juillet, ce que Bosniaques musulmans et croates avaient fait en anticipant un refus serbe.

D'ici le 30, «il n'y aura pas de négociations», a affirmé hier le Quai d'Orsay en demandant que les grandes puissances déploient les efforts nécessaires «pour faire entendre raison aux extrémistes».

Pour sa part, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a espéré que les Serbes mettraient ce délai à profit pour changer d'attitude faute de quoi leur ni-oui ni-non serait considéré comme un simple non «avec toutes les conséquences qui pourraient s'ensuivre».

Mais Andreï Kozirev, son homologue russe, a présenté la réponse serbe comme un pas en avant et une bonne base pour de prochaines négociations.

A Genève, siège du groupe de contact, certains diplomates estiment que la réponse serbo-bosniaque a été conçue de façon à



Le découpage retenu par les médiateurs internationaux mais rejeté par les Serbes de Bosnie.

diviser le «groupe de contact».

Mais Charles Redman, le représentant américain pour la Yougoslavie, a assuré que les puissances membres du groupe restaient unies — «autant qu'il puisse en juger».

D'autres diplomates sont plus optimistes et notent que les Serbes n'ont pas rejeté et considèrent même comme une base de discussion le plan des grandes puissances, qui leur octroie 49 % de l'ancienne république de Bosnie-Herzégovine contre 51 % à une fédération «croato-musulmane».

Après 48 heures de délibérations à Pale,

près de Sarajevo, le «parlement» séparatiste serbe a affirmé ne pas disposer de précisions suffisantes sur des points importants du plan comme le statut de Sarajevo, l'accès à la mer et le statut constitutionnel de leur enclave ainsi que la levée des sanctions anti-serbes.

Ils réclament donc de reprendre la négociation alors que leurs adversaires islamocroates jugent que le temps n'est plus maintenant à de nouvelles discussions et à ce que la communauté internationale réagisse.

Le vice-président bosniaque Ejup Ganic a déclaré hier à Vienne «qu'il n'y a plus de raison de négocier encore un redécoupage avec les Serbes bosniaques».

Pour lui, «le fascisme serbe ne peut être stoppé sans que la communauté internationale ne prenne des mesures décisives ou qu'elle lève l'embargo sur les armes» destinées aux Bosniaques.

Cette éventualité ainsi qu'un renforcement du blocus de la Serbie figurent parmi les options envisagées par l'ONU et l'OTAN pour contraindre les Serbes à se soumettre et l'émissaire des Nations unies dans la région, Yasushi Akashi, a précisé que les deux organisations étaient en étroit contact à ce sujet.

Il a ajouté que, si l'OTAN devait être désignée pour prendre des mesures de coercition, cela aurait un impact important sur la présence et les responsabilités de la FORPRONU pourrait même mener jusqu'à «la mesure draconienne d'un retrait».

A Oslo, le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, a exprimé les mêmes craintes en estimant que la levée de l'embargo sur les armes destinées aux combattants islamocroates entraînerait une escalade «qui pourrait amener l'ONU à retirer ses forces pour éviter de devenir partie prenante au conflit».

Il a souligné que la façon dont le groupe de contact réagirait serait «décisif» et il l'a incité à répondre «dans les jours qui viennent» aux questions des Serbes afin d'éloigner le spectre d'une escalade du conflit.

Divisions à Kiev

Le russe langue officielle en Ukraine?

D'APRÈS AFP

Kiev — Le russe langue officielle en Ukraine? La question divise le pays, au lendemain de l'élection à la présidence de Léonid Koutchma, un homme réputé pro-russe, et qui s'est fortement appuyé sur l'Est russe de la pays.

Les partis nationaux-démocrates se sont élevés contre la proposition du nouveau président ukrainien de reconnaître à la langue russe un statut officiel.

Cette proposition de M. Koutchma «est dans la ligne de la politique de russification menée par les tsars et les dirigeants du Kremlin», selon un communiqué signé par les principaux partis nationalistes et démocrates et distribué hier.

Lors de son intronisation mardi, le nouveau chef de l'Etat ukrainien avait indiqué son intention de modifier la loi ukrainienne afin de reconnaître le russe comme «langue officielle», tandis que l'ukrainien resterait la «langue d'Etat».

«Il n'y a pas de différence entre langue d'Etat et langue officielle», font valoir dans cette déclaration le Roukh, le Parti républicain, le Parti démocrate et le hetman (chef) des Cosaques ukrainiens.

La proposition de Léonid Koutchma avait pourtant été applaudie mardi par le parlement, où les nationaux-démocrates comptent une cinquantaine de députés (sur 336 élus).

Port-au-Prince bloque l'aide alimentaire

LE DEVOIR AVEC AFP ET THE NEW YORK TIMES

New York — Dans un effort pour obtenir une certaine forme de reconnaissance diplomatique, le gouvernement militaire-civil haïtien bloque la distribution de l'aide humanitaire jusqu'à ce que les ambassades demandent une exemption fiscale sur les importations.

Selon le *New York Times* d'hier, des cargaisons de nourriture en provenance des Etats-Unis, du Canada, de la France et de l'Union européenne s'entassent sur les quais de Port-au-Prince depuis avril dernier. Certaines ont été pillées alors que d'autres ont tout simplement pourri sur place.

Habituellement, les cargaisons de nourriture et d'aide humanitaire sont transportées jusqu'à Haïti où elles sont remises directement aux organisations non gouvernementales. Mais le gouvernement illégal du président Emile Jonassaint a décidé d'exiger que les pays donateurs demandent une exemption fiscale officielle sur les biens importés.

Par ailleurs, le projet d'intervention militaire en Haïti proposé la semaine dernière à la demande des Etats-Unis par le secrétaire général

de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, a reçu un accueil plutôt favorable au sein du groupe des pays «amis d'Haïti», a-t-on indiqué hier de sources diplomatiques occidentales.

Au cours d'une réunion mercredi soir à New York, les représentants à l'ONU des cinq pays membres de ce groupe (Argentine, Canada, Etats-Unis, France et Venezuela), ont examiné le rapport de M. Boutros-Ghali, qui a recommandé le déploiement en Haïti d'une force «multinationale ou inter-américaine» d'environ 15 000 hommes pour instaurer un «environnement sûr et stable» en Haïti.

Selon les recommandations de M. Boutros-Ghali, cette force — qui en fait serait essentiellement américaine et commandée par les Etats-Unis —, passerait ensuite le relais à une opération classique de l'ONU, une fois établies les conditions nécessaires à la restauration de la démocratie en Haïti et au retour au pouvoir du président en exil, Jean-Bertrand Aristide.

Dans son rapport, M. Boutros-Ghali est resté délibérément vague sur le rôle exact de la force multinationale, ouvrant ainsi la porte à une éventuelle intervention militaire américaine, approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU, pour chasser les militaires putschistes.

Berlusconi: je me vengerai

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Rome — Le président du Conseil Silvio Berlusconi a exprimé hier sa colère à l'encontre de la presse italienne, estimant que son attitude très critique à son égard lors de la polémique sur le «décret Biondi» se retournerait bientôt «comme un boomerang» contre elle.

M. Berlusconi a dû retirer mardi le décret limitant les cas dans lesquels la détention préventive pouvait être décrétée contre des suspects. Il avait été accusé par l'opposition, la Ligue du Nord et une majorité de magistrats de chercher à protéger certains de ses amis politiques.

«Les journaux et les télévisions m'ont traité très mal. D'un projet de bonne foi ils ont donné une image exactement contraire. Mais ça ne

se finira pas comme ça. A partir de lundi, je commencerai à expliquer aux Italiens comment les choses se sont vraiment passées. Je ne peux certes pas accepter qu'elles soient déformées de cette manière. Et vous verrez que pour beaucoup de personnes cette affaire se transformera en boomerang».

Par ailleurs, des députés de l'alliance constituée autour de Silvio Berlusconi en sont venus aux mains hier lors d'un débat sur le fameux décret-loi.

Des fonctionnaires de l'assemblée ont dû s'interposer entre députés de Forza Italia, le parti de Berlusconi, et de la Ligue du Nord.

Deux députés, Giuseppe Lazzarini de Forza Italia et Francesco Formenti de la Ligue du Nord, se sont même bousculés à plusieurs reprises, déclenchant les applaudissements des parlementaires des bancs de l'opposition.

Peurs à Kigali

Le nouveau régime rwandais animé par la vengeance?

Kigali (AFP) — L'attribution et l'occupation arbitraires de maisons et de terres à Kigali et dans les campagnes par le Front patriotique rwandais (FPR) avivent les craintes sur l'absence d'une gestion équitable par le nouveau pouvoir.

De son côté, la France est inquiète des conditions posées par le FPR (Front patriotique rwandais) victorieux, pour le retour des réfugiés, dont l'une serait qu'ils soient analphabètes, selon plusieurs responsables français.

Selon certaines sources qui ont voulu garder l'anonymat, les Français ont trouvé dans la zone humanitaire qu'ils ont établie dans le sud-ouest du pays, des tracts du FPR énonçant comme conditions au retour des réfugiés qu'ils soient analphabètes et qu'aucun membre de leur famille n'ait appartenu aux forces armées gouvernementales (FAR).

A Kigali, les maisons abandonnées par leurs occupants, des sympathisants ou membres du MRND, l'ancien parti unique, sont réquisitionnées par le FPR et attribuées à des personnes proches de ce mouvement.

«On ne peut pas tolérer que des personnes occupent des maisons, des magasins et des terres qui ne leur appartiennent pas», a déclaré à l'AFP le premier ministre Faustin Twagiramungu qui s'est dit «préoccupé» par ce problème.

Interrogés, des officiers du FPR ont affirmé que les maisons requises appartenaient à des «interahamwe», les miliciens hutus tenus pour responsables par le FPR des massacres perpétrés au cours des trois derniers mois dans la capitale rwandaise.

«C'est bien de le dire. Mais il faut le prouver», a précisé le premier ministre, ajoutant: «Le peuple rwandais a été éprouvé. Des attributions qui reposeraient sur le mensonge ne seraient pas admissibles».

Des paysans rwandais et des organismes humanitaires font état des mêmes mesures dans les campagnes, accompagnées de déplacements massifs de population d'une région à l'autre.

Dans les quartiers de Kigali, de nombreuses maisons abandonnées portent à la craie blanche la mention «réservée». La plupart de leurs nouveaux occupants indiquent avoir reçu l'assurance qu'ils pourraient les acquérir à des prix avantageux ou en bénéficier sans avoir à payer le moindre loyer.

La presque totalité des maisons d'anciens dirigeants du MRND et les résidences d'ambassadeurs sont occupées par des officiers supérieurs du FPR. Le premier ministre a indiqué qu'il avait saisi le général Paul Kagame, l'homme fort du FPR qui cumule les fonctions de vice-président de la république, ministre de la Défense et chef d'état-major de l'armée du FPR.

Le déplacement forcé des populations comme l'expropriation et l'attribution autoritaires des maisons risquent de compromettre la réconciliation nationale prônée par le nouveau régime et de relancer la querelle entre Hutus et Tutsis dont sont originaires la grande majorité des dirigeants FPR.

Ils surviennent au moment où de nombreux Hutus attendent des signes positifs du FPR.

Les déclarations officielles sur ce retour donnent lieu à de multiples interprétations au sein des partis politiques rwandais et de la population.

Alerte à la guérilla en Colombie

L'armée sur un pied de guerre après les dernières offensives des groupes clandestins

MARCEL NIEDERGANG
LE MONDE

Bogota — L'armée colombienne a été mise en état d'alerte, mercredi, après les sévères coups de semonce que la guérilla a infligés au gouvernement sortant.

Les autorités sont, en outre, empêtrées dans une querelle avec Washington, à propos des accusations de relations avec les cartels de la drogue pesant sur le libéral Ernesto Samper, qui doit succéder au président Gaviria le 7 août. César Gaviria doit occuper le poste de secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA) en septembre.

La violente offensive terroriste déclenchée par la guérilla dans la nuit de mardi

à mercredi à Bogota et dans plusieurs régions de l'intérieur est qualifiée dans les milieux militaires colombiens «d'adieu à Gaviria» et de mise en garde à son successeur.

Les actions armées des guérilleros, appartenant aux FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes) et à l'ELN (Armée de libération nationale, castriste), ont été spectaculaires et ont apparemment pris de court les autorités civiles et militaires.

Un attentat a coûté la vie au général à deux étoiles Carlos Gil Colorado, commandant la 4e division, l'officier le plus haut en grade victime des insurgés depuis vingt ans. Plusieurs embuscades ont

fait au moins vingt morts parmi les militaires. Un pont et des routes ont été dynamités. Près de la capitale, des faubourgs ont été attaqués et saccagés, nécessitant

l'envoi en catastrophe de renforts importants: une première dans la longue histoire de l'insurrection colombienne.

Le ministre de la Défense, Rafael Pardo, est rentré d'urgence des Etats-Unis pour diriger dans la nuit une réunion des états-majors de la police et de l'armée.

Selon les services de renseignement de l'armée, cette offensive remet sur le tapis la question controversée d'une éventuelle reprise du dialogue avec les organisations de guérilla encore actives.

Des pourparlers engagés en 1991 et en 1992, d'abord au Venezuela puis au Mexique, ont été brutalement rompus par le président Gaviria à la fin de 1992. Le représentant de Bogota à ces pourparlers, Horacio Serpa Uribe, a déjà été nommé ministre de l'Intérieur de l'équipe Samper.

Depuis la rupture, la guérilla a maintenu une certaine pression, en particulier en sabotant les installations pétrolières du pays. Embuscades, enlèvements, coups de main aux frontières avec le Venezuela et l'Equateur n'ont pas cessé. Mais la lutte contre le cartel de Medellín était devenue prioritaire pour les autorités. «Pas question de dialoguer sous la menace», répète aujourd'hui Horacio Serpa Uribe et le prochain ministre de la Défense, Fernando Botero, le fils du peintre.

É D I T O R I A L

L'humanitaire désarmé

François Brousseau

Au moment des grandes crises, toutes les facettes d'un problème s'entremêlent dans un chaos flamboyant. L'humanitaire, le stratégique, le politique, le militaire, «tout est dans tout». C'est vrai en Haïti, où le «gouvernement» local bloque l'entrée de l'aide alimentaire comme mesure de rétorsion contre l'embargo international, lui-même déterminé par l'inconduite politico-humanitaire des dictateurs. Et ce l'est encore plus au Rwanda, parabole contemporaine de l'horreur absolue.

Décidément, un malheur n'arrive jamais seul. Dans ce Rwanda qui a pris des dimensions auschwitziennes, on mourait hier de la machette de l'ennemi, on meurt aujourd'hui du choléra, de la famine ou de l'épuisement. Sous l'œil impitoyable du «direct» de CNN et de la BBC, les cadavres s'entassent dans les fosses communes, tandis que les volcans voisins choisissent bien leur moment pour s'agiter...

Que faire devant celui qui meurt à vos pieds et crie au secours? Le nourrir, l'habiller, le soigner... C'est le court terme, l'immédiat, la criante urgence. L'humanitaire pur. Mais on le sait, «l'humanitaire pur», cela n'existe plus depuis belle lurette.

Chez tous les travailleurs sociaux, médecins, infirmiers jetés à la frontière du Rwanda, le constat est général: l'aide est impossible sans une prise en contexte plus large du problème. «Un mort par minute du choléra» (Médecins sans frontières); «Le drame le plus fort et le plus épouvantable depuis la Seconde Guerre mondiale» (Croix-Rouge française); «On ne fournit pas à 20 % de la demande» (Haut-Commissariat aux réfugiés); «La balle est dans le camp des gouvernements»; «Il nous faut une intervention des gouvernements avec effectifs militaires» (Médecins sans frontières). Constats effroyables, réflexion effarée et pleines de désarroi.

Malheureusement, la multiplication des «fronts humanitaires», dont le Rwanda est aujourd'hui l'exemple extrême, coïncide avec le moment où l'interventionnisme est en reflux dans le monde. Devant un chaos apparemment croissant, les gouvernements et leurs opinions publiques hésitent en effet de plus en plus à s'impliquer.

L'intervention de la France dans une fraction de ce pays décimé ne doit pas tromper: sur une planète où se tiennent en permanence au moins 20 millions d'hommes en armes, on a peine à en trouver aujourd'hui 5500 pour former une mission internationale

au Rwanda, et on se demande d'où pourront bien venir les 15 000 annoncés pour l'hypothétique «après-dictature» en Haïti... Boutros-Ghali ne sait plus où trouver les hommes et les femmes pour mettre en action son malheureux «agenda pour la paix», de l'ONU.

Au Rwanda, pays de sept millions d'habitants dont 15 % de la population a péri et où au moins une personne sur deux n'occupe plus son domicile d'il y a quatre mois, un mot d'ordre se généralise depuis quelques jours devant le désastre humanitaire de Goma: «Il faut que ces gens rentrent chez eux!»

Mais «ces gens» en ont été chassés pour des motifs politiques. Terrorisés par les troupes victorieuses du Front patriotique rwandais ou convaincus faussement de la férocité de ces dernières, ils fuient éperdument. Pour qu'ils rentrent chez eux, il faut que s'installent à nouveau des autorités crédibles, à même de remettre sur pieds un État et une

société disparues. Qu'ils soient rassurés sur leur sécurité physique. Que le nouveau régime à dominante tutsie ne commette pas les mêmes atrocités que le précédent et ne tombe pas dans l'apartheid à l'envers dont il est soupçonné. Que les milliers de soldats battus de l'ancien régime, mais qui se cachent toujours dans la forêt, soient activement neutralisés.

Toutes ces tâches supposent presque inévitablement une logistique militaire, des forces d'interposition... en bref, une intervention étrangère. Dans la foulée de la France, qui sera candidat?

Même s'il faut une fois de plus constater que les gouvernements occidentaux, fouettés par l'urgence des catastrophes, fonctionnent surtout à l'improvisation, la mobilisation qui s'annonçait hier dans les officines est un début. Avec 150 nouveaux soldats en sus des 350 déjà annoncés et 23 millions de dollars d'aide, le Canada fournit un effort louable, proportionnellement plus grand que celui, simultané, de la France, des États-Unis ou de l'Australie. Mais il en faudra bien davantage pour reconstruire ce pays en cendres.

Quand les médecins ne suffisent plus, faut-il appeler les soldats?



Une journée à la campagne

Le train fonce à vive allure le long de coteaux bleus, blonds qui ploient sous les blés déjà lourds et les vignes. Le ciel est une sphère de métal bleu foncé. A ma gauche coule la Marne. La fournaine parisienne est un cauchemar qui s'éloigne. Je respire. Je n'en vais rejoindre les miens à Sainte-Ménéhould.

Si le nom de cette localité surprend par sa sonorité teutonne, c'est qu'elle se trouve effectivement à proximité de la frontière belge et allemande. La route des foires de Champagne fut aussi celle des grandes invasions. De mémoire de ménéhouldien, on a toujours vu passer des troupes dans un sens comme dans l'autre. Et pour cause. Située à l'orée de la forêt de l'Argonne, cette petite ville se trouve à équidistance de Valmy et de Verdun. Dans l'une naquit en 1792 la première «armée nationale» de l'histoire; dans l'autre se vérifia sa sanglante efficacité. Avers et revers d'une modernité qui marqua durablement ces paysages bucoliques par la puissance de sa destruction militaire.

Heureusement, le vent de l'histoire a depuis cessé de souffler sur cette partie de France. Le voyageur saura gré aux Parques de cette acalmie et en profitera pour emprunter la route qui relie Châlons-sur-Marne à «Menou», comme l'appellent familièrement ses habitants. Nous sommes au cœur de la Champagne pouilleuse que dominent toujours les superbes flèches gothiques de la basilique de l'Épine. Ici point de vigne. La plaine ample et crayeuse s'étend à perte de vue. Pour voir le vignoble, il faut aller du côté d'Épernay ou de Reims avec ces vignes alignées au cordeau qui descendent par gradins de la montagne de Reims ou du coteau opulent dit du «Blancs des blancs». Mais à Sainte-Ménéhould, où pourtant naquit Dom Pérignon, l'inventeur de la méthode champenoise, ce n'est pas ce vin blanc pétillant qui caractérise l'esprit de la ville; ni la fameuse facette du pied de cochon servi jadis à l'hôtel de Metz et moins encore le très bel ensemble classique de l'hôtel de ville que Louis XVI en fuite a dû entrevoir de sa berline avant d'être reconnu par le maître de poste Drouet. Ce n'est pas non plus l'église du château du XIII^e siècle qui surplombe



FULVIO CACCIA

l'agglomération de 5000 habitants ou les canaux qui la ceinturent. Non ce qui caractérise l'âme de cette ville, c'est la forêt omniprésente. D'ailleurs, elle blasonne le sigle du pays de l'Argonne sous ses trois aspects, les arbres, la faune, les étangs.

C'est son ombre bienfaisante, répatrice que je suis venu chercher en ces jours de canicule. C'est dans ses eaux que je plonge pour oublier un peu l'emprise de la ville. Curieux paradoxe de retrouver intact cette forêt que naguère des milliers de soldats se disputèrent dans le sang et la sueur. Quel contraste maintenant ce silence que trouble seulement le vol du héron ou les explications de randonneurs fourvoyés. Sur la surface de l'étang, saute une grenouille; les rives sont un enchevêtrement de roseaux, d'épilobes, de marguerites sauvages. Plus loin, les canards, les poules d'eau se cachent dans l'eau. Le vent agite la frondaison. Une buse solitaire plane dans le ciel tandis que le soleil déclinant partage l'ombre de la lumière. Paix. Recueillement. Moment où tout s'abstrait pour devenir.

Or ce foisonnement silencieux, ce désordre que d'aucuns pourraient interpréter comme la revanche de la nature sur la folie meurtrière des hommes n'est pas fortuit. Il a été aidé, favorisé par la main même de l'homme. Les essences qui poussent dans la forêt ont été souvent cultivées, plantées comme dans un jardin; la chasse que l'on y pratique est parfois «élevée», les étangs y ont été creusés depuis belle lurette, en fait depuis qu'abbayes et monastères jadis en avaient fait leurs viviers. Faut-il être attristé par ces «révélation»? Nenni! L'envers de ce décor bucolique ainsi dévoilé n'est autre que le rapport multiséculaire que l'homme entretient avec sa propre origine. Depuis la Genèse — mais surtout depuis Rousseau qui l'a déifiée — la

Nature est une catégorie de la culture. Les forêts de l'Ancien Continent ont «parlé» celtique, grec, latin, flamand, espagnol. Chaque pierre, chaque arbre se souvient de ces cohortes qui les ont effleurés, piétinés, retournés. De la sorte les peurs, les fantasmes suscités par la forêt, ont été domestiqués, apprivoisés.

Ici il n'y a pas eu de rupture de tradition comme ce fut le cas lors de la colonisation de l'Amérique. Alors brusquement le colon a dû se confronter à une nature hostile totalement étrangère. D'où ce malaise qui nous fait entrevoir encore aujourd'hui la nature comme une énigme à déchiffrer coûte que coûte. Et pour cause. Car c'est le lieu de l'Autre. Cet Étranger irréductible à la fois honni et désiré, cet autre à qui on veut ressembler parce qu'il est le dépositaire originel de l'esprit de ces lieux: l'Indien. Cette attirance imprime un mouvement de libération qui est en même temps un leurre. La nature ne saurait être un absolu, un au-delà de la culture où l'on célébrerait, par la magie d'une parole incantatoire, les vertus intouchées de l'enfance. L'échec des Romains de Ducharme et de toute une littérature exaltant la figure de l'Indien y trouvent leurs causes. Les attermolements d'une politique interculturelle ne sauraient s'expliquer autrement.

En pays d'Argonne, le dépositaire de l'esprit de la forêt n'est pas le braconnier — tant s'en faut — ni le chasseur — occasionnel — mais le forestier. C'est lui qui connaît les meilleurs endroits pour cueillir le girolle ou les trompettes de la mort l'automne, les brins de muguet aux printemps, le cresson, ramasser les escargots (interdits); c'est lui qui sait où se nichent les caillies et les faisans, où se terre le redoutable sanglier, comment reconnaître les tumulus que jadis Charlemagne fit élever pour ses lieutenants morts. Mais son travail le conduit également à planter les arbres, procéder à leur coupe, louer la forêt pour les chasses, bref à procéder à son exploitation rationnelle. Sorte de Robinson Crusoe, il a un pied dans chaque monde, ce qui est un seuil. Par lui, une certaine connaissance des origines, continue de se transmettre de génération en génération. Sans interruption.

Vers un chapelet de casinos

Gilles Lesage

Les casinos étatiques sont en train de devenir un remède-miracle, une espèce de panacée universelle au marasme économique des régions, villes et villages québécois. Il n'y aura plus un seul notable, bientôt, qui n'aspire à faire bénéficier ses concitoyens de la manne bienfaisante des jeux de hasard.

À tout seigneur tout honneur, le Casino de Montréal donne l'exemple et le ton en gonflant plus que prévu les maigres coffres gouvernementaux. Quelque 10 millions \$ de mois pour le Trésor public, il y a de quoi combler d'aise les intendants de la cagnotte gouvernementale. De même, au rejeton de Charlevoix, on prévoyait moins de 2000 parieurs par jour; il y en a environ 4000 et, en moins d'un mois, 100 000 joueurs environ ont défié les machines à sous et tenté leur chance aux tables.

Enhardi par ce succès et par les retombées électro-rales prévisibles, le gouvernement a annoncé récemment l'implantation d'un casino, le troisième, dans l'Outaouais. À Hull, Gatineau, Aylmer, on ne le sait encore, mais les paris sont ouverts. Les investisseurs immobiliers salivent, le gouvernement aussi, qui y récoltera 35 millions \$ de plus par année.

Pas surprenant, alors, que de l'Estrie à Rouyn-Noranda, en faisant un détour par Rimouski et Chicoutimi, les édiles municipaux se mettent à rêver à leur tour aux bienfaits incommensurables pour leur pater-

lin des précieux dollars, comme manne dans le désert. Ce qui est bon pour l'ex-métropole, Pointe-a-Pic et l'Outaouais, ne le serait pas pour la Gaspésie, l'Abitibi ou la Côte-Nord? Allons donc! Les régions «éloignées» n'ont-elles pas droit aux faveurs gouvernementales?

Surtout à la veille des élections, le temps n'est-il pas propice à faire avancer des dossiers qui, autrement, font du sur place dans les officines ministérielles? Ne laissant rien au hasard, la MRC de l'Islet (avec sa capitale mondiale de la sculpture sur bois, Saint-Jean-Port-Joli), l'a bien compris: elle a soumis au ministre des Finances étude, dossier et demande officielle, pour ne pas laisser s'échapper une chance inespérée.

On comprend le zèle des maires et du député de Montmagny-L'Islet. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Mais leur ardeur à développer leur patelin, leurs homologues d'un bout à l'autre du Québec l'ont aussi. Pourquoi pas, en fait, un chapelet de casinos, d'Amos à Natashquan, en passant par Jonquière, Magog, Percé et les îles de la Madeleine? Un chapelet, un rosaire même!

Pendant des années, les bingos ont soutenu les œuvres paroissiales et sportives, des bourgs et bleds québécois. Il faut être de son temps, que diable! Le gouvernement est obsédé par l'emploi. Pas de bluff ou de demi-mesures. Les dés sont jetés, qu'il joue le tout pour le tout...

L E T T R E S

La ville négligente

Les feux d'artifice offrent un magnifique spectacle aux Montréalais tout au cours de l'été. Mais quel désolant spectacle nous offre le sol couvert de déchets de toutes sortes lorsque les gens quittent les abords du fleuve.

Et le pire, c'est qu'on ne peut pas vraiment blâmer la foule. Le peu de poubelles qui s'y trouvent étaient pleines. Comment se fait-il qu'on n'installe pas plus de poubelles, sachant très bien que les soirs où il y a des feux d'artifice, il va y avoir beaucoup de monde?

La Ville de Montréal s'enorgueillit de son programme de recyclage, mais pour une simple question de bon sens, elle est d'une négligence choquante.

Gilles Denoncourt
Montréal, 18 juillet 1994

Traduction manquante

Le Devoir du 16 juillet dernier publiait sous le titre «Cul de sac politique» une lettre, rédigée en français, de Claude Castonguay adres-

sée au *Globe and Mail* et non publiée par ce journal. Dans la colonne adjacente apparaissait, en langue anglaise, la réplique éditoriale du *Globe and Mail* intitulée «The suffering of Claude Castonguay». C'est effectivement une pièce très intéressante du débat Québec-Canada.

Un éditorial du *Globe and Mail*, en réponse à une lettre qu'il a refusé de publier, constitue un abus de pouvoir et donne la mesure du soi-disant «fair play» du quotidien torontois. Quant au contenu de l'éditorial, il suit la mesquinerie et exprime la conviction tout aussi «canadienne» que les «faveurs» de ce Canada si bon et si généreux envers monsieur Castonguay auraient dû acheter son adhésion inconditionnelle, ou à tout le moins son silence.

J'ai cependant été surpris et choqué de constater que cet éditorial n'a été reproduit que dans sa version originale, soit en anglais. Le souci de respecter l'authenticité n'exigeait pas de faire paraître l'article en anglais ou, en tout cas, qu'en anglais. Une traduction aurait dû au moins accompagner le texte.

La présentation d'un document unilingue anglais tient pour acquis que tous les lecteurs du *Devoir* maîtrisent bien cette langue, ce dont je doute très fortement. Les lecteurs unilingues francophones du *Devoir* méritent pourtant eux aussi le respect.

Par ailleurs, les assises du français au Québec et dans le monde ne sont pas si solides que *Le Devoir*, qui a toujours été le défenseur éclairé et influent du français au Québec et au Canada, puisse s'aventurer dans le bilinguisme snobinard d'une certaine élite qui croit planer au-dessus de la mêlée. Et pourquoi pas une chronique en anglais de notre suave et très démocrate Norman Webster?

Je suis trop fier du Québec et du *Devoir* pour ne pas réagir à ce type de pratique journalistique. *Le Devoir* n'a pas besoin, tout au contraire, de glisser dans les marais du bilinguisme pour demeurer à la fine pointe de la modernité et de l'authenticité et rester fidèle à sa devise «Fais ce que dois».

Un vieux lecteur assidu du *Devoir*,
Pierre Simard
Outremont, 19 juillet 1994

À P R O P O S

... de malnutrition

Selon des informations récentes provenant de 61 pays en développement, près de la moitié de ceux-ci devraient parvenir d'ici à 1995 à réduire de 20 % la malnutrition chez les enfants. Cet objectif, accepté par la quasi-totalité des nations à la suite du Sommet mondial pour les enfants de 1990, s'inscrit dans un effort à plus long terme visant à réduire de moitié la malnutrition chez les enfants du monde en développement d'ici à l'an 2000.

Dans 24 pays en développement, le taux de malnutri-

tion chez les enfants a déjà été abaissé à 10 % ou moins. Trente nations sur les 61 pour lesquelles on dispose de données sont sur le point d'atteindre l'objectif de réduire la malnutrition chez les enfants de 20 % d'ici à 1995. Pour combattre l'avitaminose A, cause majeure de cécité et de décès chez les enfants, 17 pays ont entrepris une action à l'échelle nationale.

Les progrès des nations, UNICEF, 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, Christine HOUE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Ouvrir les autoroutes de l'information à tous les Canadiens

1 - Une concentration de pouvoir sans précédent

Dans le premier de deux articles sur l'autoroute électronique, les auteurs démontrent que celle-ci est appelée à devenir le centre nerveux du système économique. C'est-à-dire qu'elle cumulera les pouvoirs de tous ses utilisateurs: le système boursier international, les institutions financières, la distribution de biens et services, les centres de R-D, les studios d'Hollywood et, bien sûr, les gouvernements. Cette concentration de pouvoir dont la portée sera planétaire est sans précédent dans l'Histoire. Dans ce deuxième article, demain, les auteurs abordent la question des impacts sur la société.

JEAN-GUY RENS
FRANÇOIS-PIERRE LE SCOUARNEC

Respectivement associé principal à ScienceTech et professeur à l'ÉNAP.

Tout le monde veut bâtir une autoroute de l'information. Vidéotron, Bell Canada et bien d'autres organismes publics ou privés sont sur les rangs. Mais au-delà des discours souvent fondés sur les avantages économiques et les performances technologiques, il existe des enjeux sociaux. Les communications ne sont pas neutres. Elles façonnent et refaçonnent le visage de notre société.

Pour remettre les pendules à l'heure, il faut savoir que les autoroutes de l'information existent. Depuis 1990, le Canada est traversé de Vancouver à Halifax par un lien en fibre optique qui peut acheminer 24 000 conversations téléphoniques simultanées. Chaque satellite Anik-E a une capacité de 43 000 conversations. La société Teleglobe vient d'inaugurer le câble optique Cantat-3 qui peut acheminer 60 000 conversations téléphoniques entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Avec les techniques de compression, la capacité de ce câble transatlantique sera même portée à 300 000 conversations simultanées.

Ces liens à grande capacité sont des autoroutes de l'information. Mais leur accès est limité à 300 organisations nationales et multinationales. Celles-ci ont construit autant de grands réseaux privés qui relient leurs succursales et filiales, leurs principaux fournisseurs et même parfois certains de leurs grands clients à travers le monde entier. Ces grandes organisations ont donc un monopole quasiabsolu sur cet accès. Les PME et le grand public sont absents de cet univers secret des grandes capacités.

Le grand défi d'aujourd'hui est d'ouvrir les autoroutes de l'information aux PME et au grand public. Il ne s'agit donc pas de construction d'infrastructure, mais de bretelles d'accès à ces grandes autoroutes.

Le faux problème de la technologie dominante

Tout le monde se demande qui, des compagnies de téléphone ou des câblodistributeurs, va construire ces bretelles et quelle en sera leur nature. Sans approfondir la question, il est possible d'avancer une hypothèse: ce sera à la fois les compagnies de téléphone et les câblodistributeurs. Les serveurs multimédias de l'avenir seront reliés aux deux réseaux et probablement aussi au satellite. Les communications interactives, comme les vidéoconfé-

rences entre plusieurs salles de classe, utiliseront naturellement le réseau téléphonique. Les communications de masse comme les films sur demande emprunteront naturellement le réseau de câble. L'avenir des services multimédias passe par des réseaux hybrides plus ou moins intégrés.

Le rôle du gouvernement est donc de s'assurer que les réseaux soient interconnectés. Cela signifie que les réseaux de câble et de téléphone mais aussi de satellite et de cellulaire devront «travailler» ensemble. Il en découle toute une série de contraintes en matière de gestion coopérative de réseaux et de définition de normes communes. Pour les pouvoirs publics, il y a là un rôle important à jouer pour «fédérer» des industries aux intérêts et aux cultures différentes.

Il ne faut donc pas construire des autoroutes de l'information. Cela, Bell et Vidéotron l'ont déjà en très grande partie fait. Il faut encourager la création de services multimédias et structurer les conditions d'accès à ces services.

Les impacts économiques

Quand les flots d'information qui circulent sur les autoroutes de l'information se déverseront dans tous les secteurs de la société, elles exerceront un impact certain sur l'activité économique. Nous allons assister à une vaste migration d'activités auparavant dispersées dans des unités de production sans rapport les unes avec les autres, vers quelques grandes autoroutes de l'information.

Dès lors, nous voyons apparaître un enjeu majeur: si toute l'activité économique d'un pays est concentrée dans quelques autoroutes de l'information, celui qui contrôle ces autoroutes tient l'ensemble de la société. Dans cette optique, les mesures prises par le gouvernement fédéral en faveur de l'établissement de la concurrence dans les télécommunications étaient sans nul doute nécessaires.

Mais la concurrence n'est pas suffisante pour assurer le maintien des solidarités sociales et culturelles indispensables à l'épanouissement des individus. La concentration des activités économiques au sein de l'autoroute de l'information va poser de multiples autres questions: droit de propriété sur une information fluide et reproductible à l'infini, concentration et manipulation de l'information, atteinte à la vie privée, exode urbain au profit de

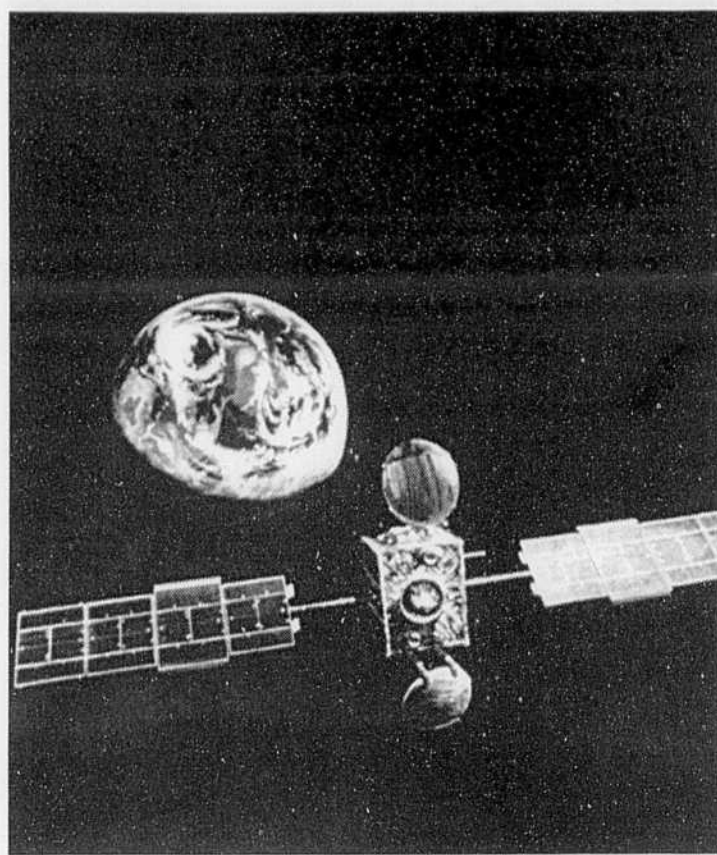


PHOTO ARCHIVES

Lancé en 1988, le satellite Anik-E a une capacité de 43 000 conversations téléphoniques.

banlieues privilégiées, fragilisation de la société consécutive à la croissance du chômage et à la transformation ou la disparition progressive d'institutions nées au XIX^e siècle, tels que les syndicats ou la presse.

Comme nous le voyons, l'économie de l'autoroute de l'information débouche sur un débat de société. Seul le gouvernement a le mandat de traiter de ces questions qui engagent le pays tout entier. L'industrie ne peut s'attaquer à des questions d'ordre social et politique — d'ailleurs elle ne le veut pas.

Or, il est important de noter que l'autoroute de l'information donne aux pouvoirs publics un instrument de première importance pour répondre aux défis qu'elle suscite. La concentration de l'activité économique dans un système universel leur permettra de suivre l'évolution de l'économie en temps réel.

Des organismes comme Statistique Canada pourront obtenir la photographie de l'économie sur-le-champ et avec un luxe de détails inconnu aujourd'hui. Par contre, si l'État demeure absent de l'autoroute de l'information, il se condamne à l'étiollement au profit de féodalités industrielles ou locales.

(Demain: Le travail, la culture et la société)

La nouvelle langue de bois

Le ministère de la Santé et des Services sociaux se complaît dans un discours où le propagande côtoie le vide et le charabia

JACQUES FOURNIER
Employé dans un CLSC

Il y a quelques années, on appelait «langue de bois» en URSS et dans les pays satellites un langage mensonger, officiel, convenu. Les dirigeants soviétiques faisaient de longs discours ponctués de phrases toutes faites et ennuyeuses pour mobiliser la population, alors que cette dernière n'en croyait pas un mot. Un exemple: «L'industrie de la pétrochimie a atteint aujourd'hui des sommets historiques de production grâce à la mobilisation des travailleurs, tous unis derrière le Parti communiste d'URSS».

Aujourd'hui, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a pris la relève et c'est dans les écrits du MSSS que l'on peut trouver les perles de la «nouvelle langue de bois». La ministre Lucienne Robillard a déclaré au journal *Réformation* publié par le MSSS (vol. 2 n° 1, avril 1994): «Il est important de corriger l'impression que plusieurs ont eue ces derniers mois, alors qu'on imaginait que le réseau se verrait imposer une diminution de son budget de l'ordre d'un milliard de dollars».

Dans une lettre adressée le 24 mars aux présidents des conseils d'administration des établissements, la même Mme Robillard écrit: «Quant à l'accroissement de la performance, il m'apparaît clairement qu'il ne faut pas chercher du côté d'expédients faciles ayant eu très souvent, dans le passé, pour effet de réduire les services à la population».

Charabia

Dans le plan triennal d'orientations 1994-97 du Défi qualité-performance en date du 10 mars 1994, le ministère écrit: «Mentionnons que ce plan d'orientations triennal sera suivi d'une stratégie triennale d'interventions. Ce document précisera les grands principes généraux de notre stratégie ciblée d'interventions, qui portera notamment sur la répartition des cibles par priorités d'actions et par régions, ainsi que sur les impacts sur la gestion des effectifs, et il sera appuyé ultérieurement de plans d'actions».

Relisez ce paragraphe, ça en vaut la peine. En plus de la langue de bois, nous avons droit au charabia!

Imitant le ministère, les régies régionales ne veulent pas être en reste. Dans son plan d'action et de mobilisation en date du 17 février 1994, la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie énonce: «Le succès de cette démarche de la Montérégie repose d'abord sur une connaissance des objectifs gouvernementaux et sur une solidarité à toute épreuve entre la Régie et les dispensateurs de services (établissements, organismes communautaires)». Mais le sommet est atteint dans le titre qui coiffe un article de la revue *Réformation* citée plus haut. Il s'agit d'une interview de la ministre titrée: «Poursuivons l'effort!».

Au Québec, à la fin des années 1970, les journaux marxistes-léninistes avaient des titres tout à fait semblables. Ils sont disparus depuis pour cause de «dinosaurisme».

M. Paul Lamarche, un ancien sous-ministre du MSSS aujourd'hui professeur à l'Université Laval, écrivait dans un texte distribué lors du colloque de la conférence des régies régionales, le 12 février 1994: «Il y a au moins deux façons que peuvent utiliser les régies pour éviter que les débats se fassent publiquement. La première est dans le discours. Il est toujours possible de tenir des discours publics qui ne soulèvent aucun débat ou enjeu; qui nient l'existence même de ces débats ou enjeux; qui diminuent tellement leur portée qu'ils perdent toute valeur ou intérêt public, qui font en sorte que chacun y retrouve ce qu'il veut, ou encore qu'ils expriment certaines choses quand les vraies décisions se prennent sur d'autres bases».

L'histoire ne dit pas si les dirigeants des régies régionales ont apprécié cette partie de la conférence.

La communauté internationale et Haïti

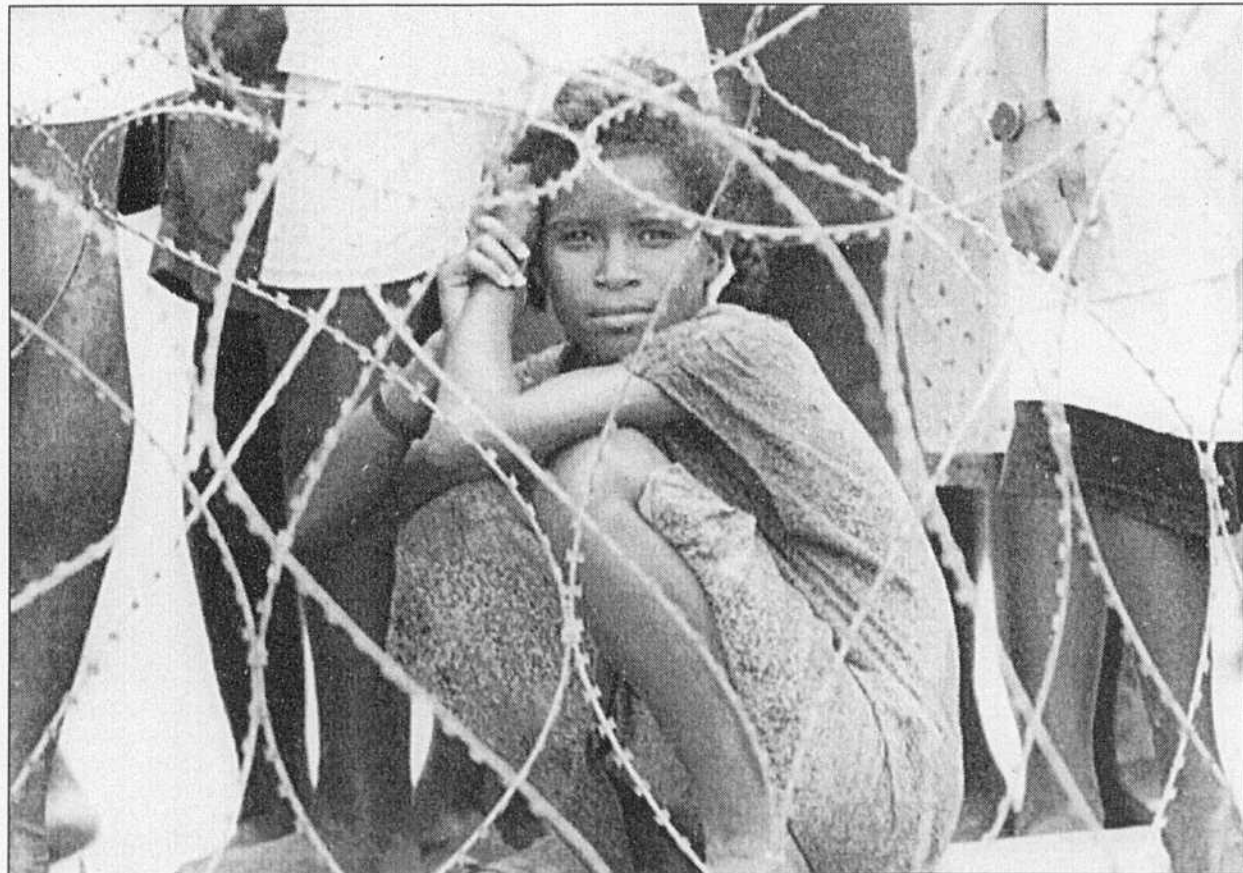
Abstention, désistement, attente

CLAUDE ARCHAMBAULT
Ancien contractuel de l'ACDI

La contrebande d'essence et le blanchiment d'argent permettent actuellement à la junte militaire haïtienne de survivre à l'étouffement économique et financier d'un embargo pétrolier total, dernière manche d'un bras-de-fer diplomatique, lui-même le prélude à une intervention dont la complexité est à l'image de ce pays.

On en vient presque à regretter la dynastie des Duvalier, qui, malgré tous les torts dont on peut l'afubler, a eu le mérite d'assurer une certaine cohésion à cette nation qui n'en fut jamais une, au sens occidental du terme, bien qu'elle fut la première république noire de la planète, en 1804. Depuis lors, pas moins de 41 chefs d'État ont constamment vécu sous le péril d'une armée divisée, avide de pouvoir, et surtout, peu entraînée à l'exercice de la démocratie. Répression et stratégie vont de pair à Port-au-Prince et les milices de toutes sortes qui s'y déploient pour asseoir une junte, s'y emploient avec une violence qui n'est pas nécessairement en accord avec les visées du palais présidentiel. Macoutes, Gros Bleu, Guépards, néoduaïalistes sont autant de factions aux intérêts souvent en opposition et leur importance est, somme toute, relative. Pour ne pas dire mythique. Tout comme l'est le trafic de stupéfiants.

L'insécurité, voire le chaos dans lequel est plongé le pays tout entier, est en grande partie la conséquence d'une époque où Haïti était devenue un véritable marché ouvert d'armes de seconde main. Uzi, M-16, Gallil, grenades, Magnum, pour ne citer que quelques exemples d'un arsenal largement importé d'Amérique cen-



Les sympathisants de Jean-Bertrand Aristide, les apolitiques, les enfants ou l'homme cultivant son lopin de terre n'auront jamais la voix assez forte pour percer le silence, l'isolement et l'embarras qu'une communauté internationale lente à réagir a érigé en un mur

trale, constituent aujourd'hui, ce avec quoi on fait taire, dans les rues et dans les campagnes, toute velléité d'opposition dans la population. L'intimidation, l'extorsion de commerçants, l'élimination de concurrents gênants, qui ne manquent pas dans l'économie en déroute de cette ile, sont à ce point présents dans la vie quotidienne qu'on ne s'étonnera pas qu'on recueille au large des récifs, où le pétrole déjouant le blocus fait encore son entrée, des centaines de citoyens en liberté surveillée. Pour

Silence, isolement, embarras

La situation se passe de chiffres. Quand le meurtre est perpétré par les tenants de la loi et de l'ordre, quand il n'y a ni président élu, sinon par procuration, avec un mandat qui, que cela plaise ou non, arrive à terme dans un an, les estimations approchent toujours l'indécence. Qu'ils aient été 30 000 à mourir sous les

balles, la machette, la famine ou la noyade, les sympathisants de Jean-Bertrand Aristide, les apolitiques, les enfants ou l'homme cultivant son lopin de terre n'auront jamais la voix assez forte pour percer le silence, l'isolement et l'embarras qu'une communauté internationale lente à réagir a érigé en un mur qui, parfois, laisse filtrer les échos du désespoir.

A l'aube d'un débarquement que personne ne souhaite, Haïti, par un cruel retour de l'histoire, a repris son titre d'île d'Hispaniola. Sa frontière

commune avec l'autre république, dénommée dominicaine, est devenue une passoire pour la simple raison qu'elle n'a jamais vraiment existé. Elu de justesse, le président Balaguer partage avec son homologue haïtien qu'on a tiré d'un sénat caduque, un aveuglement, au propre comme au figuré, qui fait office de chèque en blanc pour les trafiquants des deux côtés. Le signal en a été donné par la nomination du sénateur Joassaint, maintenant bardé d'un rôle d'opérateur pour la junte militaire qui désire coûte que coûte, n'ayant plus rien à perdre, continuer à faire semblant d'y croire. L'homme d'État octogénaire ne suffit plus à la tâche, énorme, de donner une apparence de légalité à un régime qui joue aujourd'hui sa dernière carte: le détournement de fonds. Le commerce étant pour ainsi dire inexistant, sauf pour les besoins de base, reste à créer la richesse, elle aussi rare, par un procédé sophistiqué, qui restera dans les annales du cynisme poussé à son extrême dans le rayon des dictatures.

Le spectre des dictatures ayant remplacé celui des communistes, et Haïti n'étant ni Panama et encore moins la Grenade, les alliés «naturels» de cette contrée dont personne ne veut endosser la responsabilité du destin, le Canada, les États-Unis, le Venezuela et la France, ont choisi l'abstention, à quelques indignations près. La France a déjà donné: Duvalier fils y a trouvé refuge en 1986. Quant au Venezuela, chef de file sud-américain dans la production et l'exportation de pétrole et de gaz naturel, traditionnellement proche des décideurs d'Haïti — affaires obligent — c'est plus qu'une abstention, c'est un désistement. Les Américains, eux, attendent. Une attente chaque jour plus insistante. Le Canada, quant à lui, porte son attention sur d'autres points cardinaux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA REDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (littérature), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Marion Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pisonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise

Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zuida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Krouac (directeur). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline DesRosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CHANGEMENT *Insatisfaction*

SUITE DE LA PAGE 1

pourraient bien changer d'idée d'ici la fin de la campagne électorale, alors que 47,9 % ont affirmé le caractère définitif de leur choix.

Mais la plupart des autres conclusions de l'enquête ont de quoi inquiéter Daniel Johnson et son parti. Il y a d'abord cette volonté de changement qui transcende l'ensemble du sondage. «Personnellement, souhaitez-vous que l'on change de gouvernement lors des prochaines élections?». A cette question, 60,5 % ont répondu oui.

Dans le même sens, les Québécois ne semblent pas très heureux de la gestion actuelle des affaires publiques. 52,4 % se disent peu ou pas du tout satisfaits de la façon dont Daniel Johnson s'est acquitté de sa tâche de premier ministre. D'ailleurs,

64,1 % estiment que la performance est «égale» à celle de Robert Bourassa. Et Jacques Parizeau est-il meilleur que Daniel Johnson? Sur ce point, les notions de «meilleur, égal et pire» ont recueilli sensiblement le même taux de réponses.

La question de confiance a également été posée mais pour l'un ou l'autre parti, il n'y a pas de quoi se réjouir. 40,2 % ont confiance au Parti québécois et 34,1 % au Parti libéral. La surprise, c'est que plus du quart des Québécois (25,8 %) ne font confiance à aucun des deux partis.

Aspect fort intéressant de ce sondage, il met en relief les récriminations, revendications et aspirations de l'électorat. Ainsi, on y apprend ce que les Québécois sont sceptiques face au débat électoral. C'est ainsi que 67 % ont le profond sentiment que la campagne électorale ne permettra pas de traiter des vrais problèmes.

Néanmoins, quand les sondeurs insistent et leur demandent d'identifier les problèmes qu'ils jugent les plus importants, l'emploi remporte la palme haut la main avec l'appui de 92,8 % des répondants, loin devant la santé, la dette gouvernementale, l'éducation, les relations entre le Québec et les autres provinces et la formation de la main-d'œuvre.

Poussée plus loin, l'enquête révèle finalement ce que l'électorat attend de cette élection, ce qui pourrait, en bout de piste, l'amener à préférer un parti à l'autre. De l'avis de 55,9 % des Québécois, l'enjeu de ce scrutin devrait être l'élection d'un bon gouvernement, alors que pour 35,8 %, le but est de franchir une étape supplémentaire vers la souveraineté du Québec. Et en toute cohérence avec cette opinion, 62,9 % accorderont leur vote au parti qui proposera le meilleur programme électo-

ral, 18,1 % accorderont leur appui à celui des deux chefs qui les impressionnera davantage et 14 % comptent fonder leur choix sur la qualité des candidats.

Daniel Johnson et Jacques Parizeau ont convenu de s'affronter à l'occasion du débat télévisé que se proposent d'organiser les deux grands réseaux. Leur performance peut-elle aider les Québécois à faire leur choix? 44 % n'en croient rien, «pas du tout». Et quand on leur demande qui va le gagner ce débat, on constate que les opinions sont également partagées, avec une faible préférence pour M. Johnson (48,3 %), suivi de M. Parizeau (44,5 %) et de Mario Dumont (6 %).

Par-delà les intentions de vote, les sondeurs ont recueilli les prédictions des électeurs. 62,8 % croient que PQ remportera les élections, alors que 37,2 % misent sur le Parti libéral.

Méthodologie du sondage

Ce sondage sur les attentes des Québécois à la veille des élections provinciales a été réalisé exclusivement pour le réseau TVA, *Le Devoir* et le *Globe and Mail*. Pour cette étude, Sondagem inc. a réalisé 1003 entretiens téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de la population du Québec.

L'échantillon comprenant cinq strates (trois pour la région de Montréal, une pour la région de Québec et une pour le reste de la province) a été généré par ordinateur, une technique qui permet de rejoindre les abonnés dont le numéro de téléphone est confidentiel. A partir de 1636 numéros de téléphone valides, 1003 entretiens ont été complétés, donnant un taux de réponse de 61,3 %. Aucune substitution de ménages ou de personnes n'était autorisée dans ce sondage.

Tous les entretiens ont été réalisés en central téléphonique à partir de Montréal du 16 au 20 juillet. En retenant un seuil de confiance de 95 %, on estime la marge d'erreur maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,2 % dans 19 cas sur 20.

QUAND? *Parizeau va son chemin*

SUITE DE LA PAGE 1

mées, ne font pas encore le pied de grue avec leurs collègues non initiés.

Comme si l'on voulait se moquer d'eux ou les narguer, tout ce que les journalistes ont officiellement eu à se mettre sous la dent, hier, c'est un formulaire d'accréditation auprès du PLQ pour la tournée 1994. Rien de tel pour enfoncer le fer dans la plaie, avec la chaleur étouffante et l'humidité qui accablent les résidents de Québec, ces jours-ci.

En tout cas, on pourra dire que le grand frère a suivi le conseil judicieux de son cadet. Souvenez-vous, en janvier, quand Daniel a succédé à M. Bourassa, Pierre Marc n'avait qu'une recommandation à lui faire: prendre tout son temps pour prendre des décisions, se faire connaître et apprécier, au lieu de se lancer tête baissée comme lui, aussitôt confirmé, dans la campagne de l'automne 1985. Le frère aîné pourrait-il faire savoir au petit Daniel que son attentisme en exaspère plus d'un et risque de faire boomerang?

Pour sa part, le chef péquiste fait contre mauvaise fortune bon cœur et poursuit sa campagne comme si de rien n'était. Avant hier dans Rivière-du-Loup, hier à Charlebourg avec son candidat-étoile Jean Rochon, aujourd'hui dans Charlevoix, M. Parizeau se garde quand même un peu de jeu, au cas où. Et quoi qu'il en soit, le PQ tient deux réunions importantes à Québec, ce soir d'abord avec les candidats officiels, puis demain avec les membres de son conseil national, dûment convoqué à la veille du scrutin.

Quant aux allées et venues de M. Johnson, elles sont aussi discrètes, ce matin, qu'est mystérieuse la date des élections. Père Noël estival, il est probablement en train de compléter quelques cadeaux bien enrubannés pour électeurs sceptiques, tout en courtisant quelques candidats prestigieux qui se font tirer l'oreille. Yvon Charbonneau? Et qui relèvera Sam Elkas?

Entre-temps, le jeune chef de l'Action démocratique du Québec, qui a hâte de jouer dans la même cour que les deux (ou vieux) partis, fulmine depuis son fief de Rivière-du-Loup: les manigances de M. Johnson sont un

manque de respect envers les Québécois, tonne Mario Dumont; il doit annoncer la date des élections sans délai. En dernière heure, le chef du gouvernement sortant n'a pas encore obtenu cet ultimatum.

Business as usual, comme disent les libéraux. C'est le ministre Christos Sirros qui signe une entente-cadre pour la négociation de l'autonomie gouvernementale régionale du Nunavik. Le même ministre et Hydro-Québec s'entendent pour demander aux tribunaux de déterminer la règle de droit applicable dans le dossier M3i. Jusqu'au ministre Yvon Picotte qui annonce un régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles pour les producteurs de pommes...

Mais il y a aussi un président d'association libérale, celui de Taschereau, M. Michel Bédard, qui démissionne avec fracas parce qu'on ne veut pas de lui comme successeur du ministre Jean Leclerc. Ça aussi, ça occupe un chef de parti.

En attendant Johnson. Aujourd'hui, lundi? Quel cachottier, quand même, que ce Père Noël de juillet qui nous fait languir sous la canicule! Pitié...

Montréal sous la douche

JENNIFER ALLEYN
LE DEVOIR

Un cycliste et quatre jeunes filles frappés par la foudre, des tunnels bloqués et plus de 50 000 personnes privées d'électricité font de l'orage qui s'est abattu violemment sur l'île de Montréal, hier, un des plus impressionnants spectacles naturels de l'été.

Le cycliste qui se promenait sur l'île Notre-Dame vers 15h a été frappé par la foudre et conduit d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Il reposait hier dans un état jugé satisfaisant.

Quatre jeunes filles qui se trouvaient un peu plus loin sur le circuit Gilles-Villeneuve ont également été touchées. Elles ont été conduites à l'Hôpital général où elles seront gardées sous observation pendant quelques heures.

L'averse spectaculaire qui a inondé la ville de Montréal hier a provoqué une série de pannes de courant dans le sud-ouest de l'île. Le premier éclat de tonnerre a retenti dans le ciel noir vers 15h40.

A Hydro-Québec, on estimait à 14 000 le nombre d'abonnés privés de service sur l'île de Montréal. Les pannes se sont concentrées dans les municipalités de LaSalle, Lasalle et Notre-Dame-de-Grâce. Les orages se sont ensuite déplacés vers la rive sud, où les précipitations violentes ont renversé bon nombre d'arbres, causant des pannes dans les secteurs avoisinants. A Longueuil, Châteauguay et Brossard, on a relevé 44 000 résidents privés de courant.

Dans les tunnels Ville-Marie et Lafontaine, les accumulations d'eau ont considérablement ralenti la circulation, de même que sur les autoroutes, les ponts et tous les échangeurs routiers.

Chez Environnement Canada, une alerte d'orage violent a été déclarée et maintenue jusqu'à 18h30. Les risques de vents violents accompagnés de grêle étaient à l'origine de l'alerte, et on prévoyait même le passage d'une tornade. L'orage qui a remonté le fleuve vers Montréal se déplaçait toutefois à plus de 100 km/h.

Il n'y a pas eu d'alerte au smog, même si la température cumulant le facteur d'humidité atteignait hier 44 °C au centre-ville de Montréal. On estime que le nombre de résidents ayant quitté la ville pour partir en vacances a grandement contribué à réduire la quantité d'ozone au sol.

Le calme et la clarté sont revenus vers 19h, hier soir, mais il était déjà trop tard pour rire puisque les rigoles tumultueuses de la journée avaient forcé les organisateurs du Festival Juste pour rire à annuler tous les spectacles extérieurs.

AUTRUCHES *Rentable*

SUITE DE LA PAGE 1

si beaucoup de négatifs», se rappelle Ghislain Morin. Je n'avais pas d'argent quand j'ai commencé, j'étais pêcheur de saumon en mer. Mais ça me manquait, la terre.» Une caisse populaire lui a heureusement consenti un prêt personnel parce que sa sœur y est connue et appréciée.

Après un an et bien du travail, il considère qu'il a prouvé qu'il était rentable et surtout faisable d'élever des autruches au Québec.

Démarrer un élevage est très coûteux. Un couple reproducteur se vend actuellement près de 50 000 dollars, un œuf, 3000 dollars. Ghislain Morin a démarré avec sept oiseaux. Puis il a acheté un incubateur, puisque, seul éleveur, ses clients ne peuvent acheter un œuf et l'emporter.

Il existe une forte demande mondiale pour l'autruche, explique Ghislain Morin. La viande est «tendre, sans gras et sans calories», les plumes ont des vertus électromagnétiques et servent en microélectronique et le cuir est «le meilleur et le plus résistant du monde. Il se vend plus cher que le cuir d'alligator».

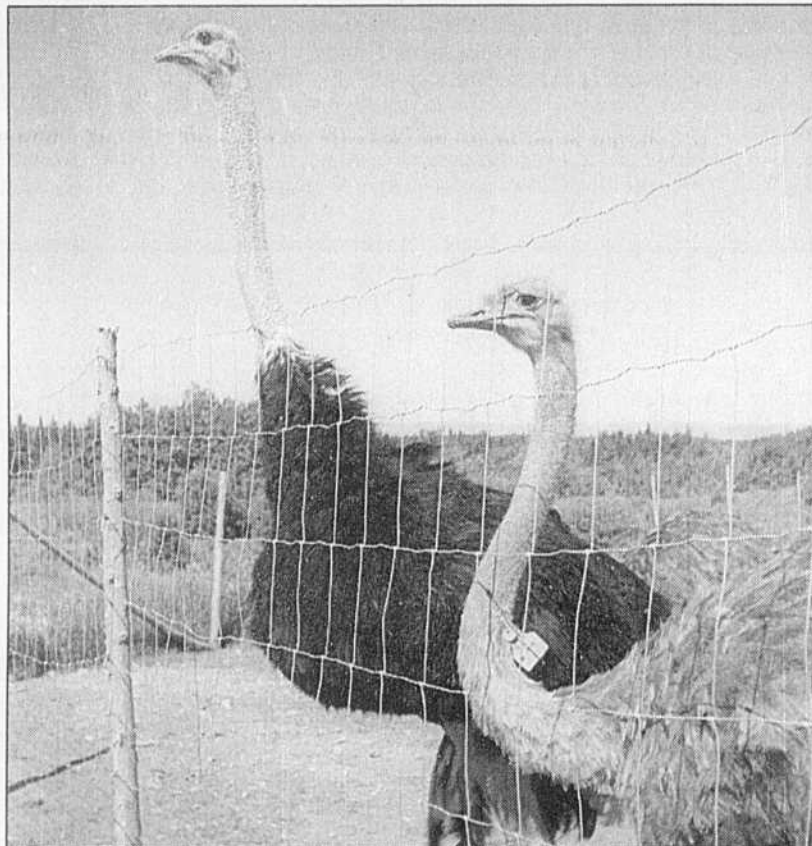
De plus, dit Ghislain Morin, l'élevage d'autruches est un des plus simples qui soit puisque l'animal se contente de peu de terrain. «Sur un acre, il est possible de faire vivre 30 oiseaux adultes confortablement.» L'animal, bien

qu'originale d'Afrique, s'acclimate très bien au froid, mange de la pelouse, du foin, de la luzerne et à peu près n'importe quoi en petite quantité et ses excréments sont beaucoup moins odorants que ceux des vaches.

Ghislain Morin a aujourd'hui plusieurs clients au Québec et dans l'ouest, auxquels il vend des œufs et des jeunes poussins. Il possède lui-même neuf bêtes, curieuses et capricieuses, toutes baptisées et adorées. Les femelles se pavanent, étirent le cou pour voir les intrus, pendant que le mâle exécute une danse, en rentrant la tête dans son plumage et en la basculant de gauche à droite pour marquer son territoire. Les autres avancent le bec, cherchent à pincer et dévisagent avec leurs immenses yeux globuleux. Ghislain Morin les caresse et parle du caractère de chacune.

Les femelles sont très prolifiques. Il a récolté plus de 80 œufs durant la dernière année, «tous fertiles». Il en est fier mais ne s'arrête pas là. Tout l'été, il s'affaire à construire une nouvelle «autrucherie», plus spacieuse.

A 29 ans, il a réalisé un rêve, en plus de bousculer les vieilles mentalités et conceptions de l'élevage qui prévalaient dans sa région natale et dans tout le Québec. Il entend poursuivre. «Je voudrais que le Québec devienne un des leaders mondiaux dans l'élevage d'autruches.»



SECOURS *Corps abandonnés*

s'être officiellement engagé à renforcer la MINUAR qui devrait compter 5500 Casques bleus selon une décision de l'ONU adoptée en mai dernier.

A Washington, le président Clinton a ordonné la mise en place d'un «plan d'action pratique» pour venir en aide aux centaines de milliers de réfugiés rwandais.

Il a annoncé sa décision après avoir reçu le directeur de l'Agence américaine pour le développement international, Brian Atwood, qui lui a rendu compte de sa récente visite dans la région.

De retour mercredi soir de Goma, M. Atwood, a précisé à la Maison-Blanche qu'il s'agissait d'une aide supplémentaire de 41,4 millions \$, qui s'ajoutera à une assistance de 35 millions \$ rendue publique au début de la semaine.

Pour sa part, le Pentagone a annoncé que les États-Unis allaient envoyer dans la région de Goma des médecins, des spécialistes en logistique et des ingénieurs militaires.

M. Atwood a précisé que ces 41,4 millions \$ permettraient notamment l'envoi de 30 000 tonnes de céréales. Sur ce total, six millions de dollars seront destinés à venir en aide aux orphelins.

Dans des déclarations faites immédiatement après que M. Atwood lui ait exposé les résultats de sa mission, M. Clinton a annoncé la mise

en oeuvre d'un plan d'action pratique qui puisse changer les choses sur le terrain.

Parmi les mesures mentionnées par M. Atwood figurent l'aménagement des pistes d'atterrissage à Goma afin de faciliter l'acheminement des secours, ainsi que la construction d'entrepôts à Entebbe (Ouganda) pour accueillir les cargaisons de nourriture, médicaments et équipement destinées à l'ensemble de la région.

Sur le terrain, des responsables humanitaires au Zaïre s'avouaient hier impuissants à endiguer une épidémie de choléra parmi les réfugiés rwandais et les plus pessimistes prévoyaient la mort de 25 000 d'entre eux.

Le responsable médical de la mission de Médecins sans Frontières (MSF) à Goma, le Dr Koenraad Henckaerts, a expliqué que la source du mal venait du lac Kivu où les réfugiés puisent la seule eau disponible.

Il a estimé qu'entre 10 000 et 50 000 réfugiés peuvent être atteints par le mal et que «50% mourront s'ils ne sont pas traités». «Pratiquement, a-t-il admis, nous ne pouvons arrêter cette épidémie, nous ne pouvons donner de l'eau potable à un million de personnes».

Les premières confirmations de décès dus au choléra sont parvenues hier à Goma, après des analyses de selles réalisées à Paris, et pour le

seul camp de Munigi, à 8 km au nord de cette localité, 300 cas ont été recensés.

La porte-parole de MSF, Isabelle Pardieu, a expliqué que le premier cas avait été relevé mardi à Munigi, puis deux ou trois cas suspects mercredi, et que l'épidémie s'était ensuite propagée rapidement.

Quelques cas ont été également recensés dans le camp de Kibumba (30 km de Goma), a-t-elle indiqué sans autre précision.

Le Dr Henckaerts a rappelé que le choléra se transmet par l'eau insalubre consommée par les réfugiés ainsi que «par les cadavres, très contagieux, s'ils les touchent puis mangent sans s'être lavés les mains».

Il est toutefois très difficile d'établir, à partir des constatations des différentes organisations sur place, un bilan précis des morts parmi les réfugiés massés dans la région de Goma et les causes de ces décès dus non seulement au choléra mais également à la dysenterie, à la déshydratation, à la faim ou à l'épuisement.

Des centaines de corps sont abandonnés dans les camps de réfugiés ou dans les rues de Goma, aucune organisation n'ayant la capacité logistique de les évacuer au fur à mesure. MSF a ainsi décompté plus de 800 corps sur les 8 km qui séparent Goma de Munigi.

Outre le problème de l'eau — il

faudrait distribuer 5 millions de litres par jour, contre 180 000 actuellement — le terrain volcanique de la région de Goma ne permet pas l'écoulement des eaux sales et des déjections qui restent en surface, et aucune latrine n'a encore été construite en raison de la nature du terrain.

Concrètement, explique les médecins, «les malades se vident», et il faut les isoler, pour éviter la contamination, les perfuser pour les réhydrater, «faire du remplissage vasculaire», comme l'indique le Dr Christophe Dupeyron de l'antenne chirurgicale parachutiste de l'opération française Turquoise.

Avec Reuter et Agence France-Presse

La famille. Elle dure quand elle est tendre!



Claudia Richard et son grand-papa Maurice



SUITE DE LA PAGE 1

Zaïre, a précisé le gouvernement dans un communiqué.

«Dans l'histoire récente, nous n'avons jamais connu une guerre civile aussi sanglante et avec des conséquences aussi dévastatrices», a déclaré Mme Stewart en présentant le nouveau programme d'aide qui porte à 21,8 millions \$ le total des contributions versées par le Canada au Rwanda depuis avril dernier.

L'aide sera distribuée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) aux organismes non gouvernementaux.

De plus, un porte-parole du ministère de la Défense nationale, le capitaine Stéphane Grenier, a confirmé hier qu'une centaine de soldats allaient s'ajouter au 350 spécialistes en communication et personnel de soutien que le Canada a offert à la Mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR). Ce nouveau contingent sera composé d'une unité médicale de 40 personnes, d'un peloton d'infanterie de 37 soldats pour la sécurité du contingent, d'une section de 20 ingénieurs en construction et d'un groupe de 10 à 15 observateurs militaires.

Quelque 40 soldats canadiens se trouvent déjà au Rwanda. Ils seront rejoints le 27 juillet par un premier groupe de 170 militaires. Le Canada est, avec le Ghana, le seul pays à

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H00 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355